

CONTRAINTES ÉCOLOGIQUES ET RÉALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'EXEMPLE DE TAFISSOU, COMMUNAUTÉ RURALE DU CONTACT FORÊT-SAVANE SUR LA BRANCHE OUEST DU « V BAOULÉ » CÔTE D'IVOIRE

Chantal BLANC-PAMARD

Géographe, Attaché de Recherches C.N.R.S.
29, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris

RÉSUMÉ

L'étude de la communauté rurale de Tafissou, dans la partie sud du « V baoulé » (Côte d'Ivoire), est menée à plusieurs niveaux d'analyse, de la parcelle à la région, au-delà du cadre du simple terroir. Les villageois ont une connaissance très fine des deux composantes du milieu écologique et sont très sensibles à la particularité du milieu de contact forêt-savane dont ils tirent des ressources complémentaires et variées. Les Baoulé portent un intérêt récent à la forêt pour les cultures commerciales (café et cacao); la recherche de plantations a entraîné des migrations nombreuses en forêt (afflux de migrants venus de savane et création de campements). Ils gardent un profond attachement pour la savane et les cultures vivrières, l'igname, base de l'alimentation, étant la culture principale. Tafissou associe la forêt et la savane à différents niveaux d'organisation de l'espace, le milieu de contact constituant un tout à des distances parfois considérables.

ABSTRACT

ECOLOGICAL RESTRAINT AND SOCIO-ECONOMIC REALITY : THE CASE OF TAFISSOU, A RURAL COMMUNITY LIVING IN A FOREST-SAVANNA CONTACT ZONE ON THE WESTERN SIDE OF THE « BAOULÉ V » (IVORY COAST)

The rural community of Tafissou, in the southern part of "V baoulé" (Ivory Coast), is the object of a multi-level analysis, ranging from the plot of land to the region, a study which goes deeper than the framework of the soil alone. The villagers have a thorough knowledge of the two components of their physical environment, forest and savanna-land, and appreciate the particularity of the "contact-zone" where the two meet, as this provides varied and complementary resources. The Baoulés have recently opened up the forest to cash agriculture (coffee and cocoa), and the search for plantations has attracted many migrants to the forest (people coming from the savanna-land and setting up camps). They remain deeply attached to the savanna and subsistence agriculture, their basic crop being yams. In Tafissou, forest and savanna-land are associated at different levels of land organization, with the contact zone forming a whole at sometimes quite a distance.

Sur les 322 000 km² de la Côte d'Ivoire, la forêt occupe au sud 112 000 km², la savane au nord presque deux fois plus, soit 210 000 km². Le contact entre les deux formations végétales qui commence à l'ouest et à l'est du pays, au 8^e parallèle, à 300 km de la côte, dessine une large échancrure en forme de

V dont la pointe est à 120 km seulement de la côte. La vaste région communément appelée le « V baoulé », qui apporte une note originale au centre de la Côte d'Ivoire, forme un triangle de savane étiré sur plus de 200 km dans le sens nord-sud et atteignant 170 km à la latitude de Bouaké. Les Baoulé ne sont

installés dans cette région que depuis le début du XVIII^e siècle et occupent le milieu de transition au contact de la forêt et de la savane.

Notre étude (1) se situe plus précisément dans une région comprise entre 4°45' à 5°20' de longitude ouest et 6°35' à 6°20' de latitude nord, au sud de Toumodi, entre le N'Zi et le Bandama, dans un milieu de transition, le V baoulé, zone de passage de la forêt à la savane préforestière suivant une orientation différente des deux branches du V, respectivement nord-nord-ouest - sud-sud-est et nord-nord-est - sud-sud-ouest.

Des termes nombreux et imagés qualifient le dessin du contact forêt-savane ; on parle en effet de la poche, de la hernie, de la percée, de l'échancre, du triangle, de l'entonnoir ou encore du promontoire, que forment les savanes s'enfonçant dans la forêt jusqu'au 6^e parallèle.

« V baoulé » et « pays baoulé » sont les deux appellations les plus employées ; la première qualifie la personnalité physique et ethnique de cette région en visualisant la forme même du contact forêt-savane, la seconde associe l'espace à l'ethnie.

Ayant pour objectif d'étudier les rapports entre une société rurale et son support écologique dans un milieu composite (2), les principales questions que nous nous sommes posées sont les suivantes : quelle connaissance les hommes ont-ils de ce milieu ? Quelle est l'influence de ce milieu sur les populations ? Quelle utilisation en font-elles ? Et quelle est leur responsabilité dans la transformation de ce milieu ?

C'est ainsi que nous avons travaillé dans deux perspectives :

— d'une part, nous avons recherché les responsabilités des hommes vis-à-vis de la position respective des deux formations et de l'allure du contact forêt-savane ;

— d'autre part, nous nous sommes demandé, le contact existant dans l'espace, quelle est l'influence de ce milieu de contact sur les groupes humains, organisation de l'espace, modalités d'utilisation des deux termes d'un milieu composite — et dans quelle mesure le peuplement et les systèmes de production réagissent à ce contact.

Très rapidement, apparaît la difficulté du choix de l'échelle et nous avons retenu *trois niveaux d'analyse*, le passage de l'un à l'autre étant constant sur le terrain.

A grande échelle, se pose le problème de la responsabilité des hommes par leur intervention dans le milieu. Quelle est la part du facteur anthropique dans l'interprétation du faciès actuel du contact ? Le système agricole est-il susceptible de modifier ou de transformer la limite forêt-savane ?

L'échelle spatiale retenue dans le but d'une étude commune menée avec le botaniste de l'équipe est l'échelle stationnelle de la parcelle cultivée, alors que ce dernier, en l'absence de toute action anthropique, choisit une échelle différente.

A moyenne échelle, nous avons opté pour le transect écologique tracé d'est en ouest, « perpendiculairement » aux deux branches du V Baoulé. C'est le niveau qui permet le mieux d'appréhender le milieu de transition de la savane à la forêt en examinant comment le contact est interprété par les hommes, quelle image ils ont du milieu — image qui reflète l'utilisation qu'ils en font —, quelle est leur attitude vis-à-vis de ce milieu contrasté, quelles modifications s'opèrent au niveau de son utilisation dans les différentes communautés rurales.

La méthode du transect écologique nous permet de dépasser la monographie de terroir qui nous paraît insuffisante dans un milieu composite.

Enfin, l'approche à petite échelle répond au besoin de mieux saisir la région dont on contrôle un grand nombre de facteurs. Il est, en effet, nécessaire d'élargir le champ pour trouver des corrélations significatives.

Telle est la méthodologie choisie pour l'ensemble des phénomènes à étudier, les deux idées forces étant la notion de changement d'échelle et la recherche menée sur le double plan de l'attitude des communautés rurales face à ce milieu — le milieu tel que le voient et l'utilisent les sociétés — et de la responsabilité de celles-ci sur le milieu.

Ainsi à partir d'une recherche qui ne visait à décortiquer ni les unités, ni les sous-unités, mais cherchait à saisir le milieu de contact forêt-savane dans ses relations avec les hommes, nous avons été amené, pour appréhender toute la réalité, à utiliser des approches à différentes échelles et des méthodes différentes suivant les échelles.

Les communautés rurales étudiées tout au long du transect écologique, d'est en ouest, de la savane dominante à la forêt dominante, dans un milieu de mosaïque, sont distantes d'une quarantaine de kilomètres. Ce sont Sakassou sur la branche est du

(1) Cette étude est le résultat de notre participation à la recherche interdisciplinaire sur le thème « contact forêt-savane » retenu par l'O.R.S.T.O.M. en Côte d'Ivoire.

(2) Les éléments de cet article sont tirés de notre thèse de doctorat de 3^e cycle préparée sous la direction de M. Gilles SAUTTER et soutenue à l'Université de Paris I en 1975.

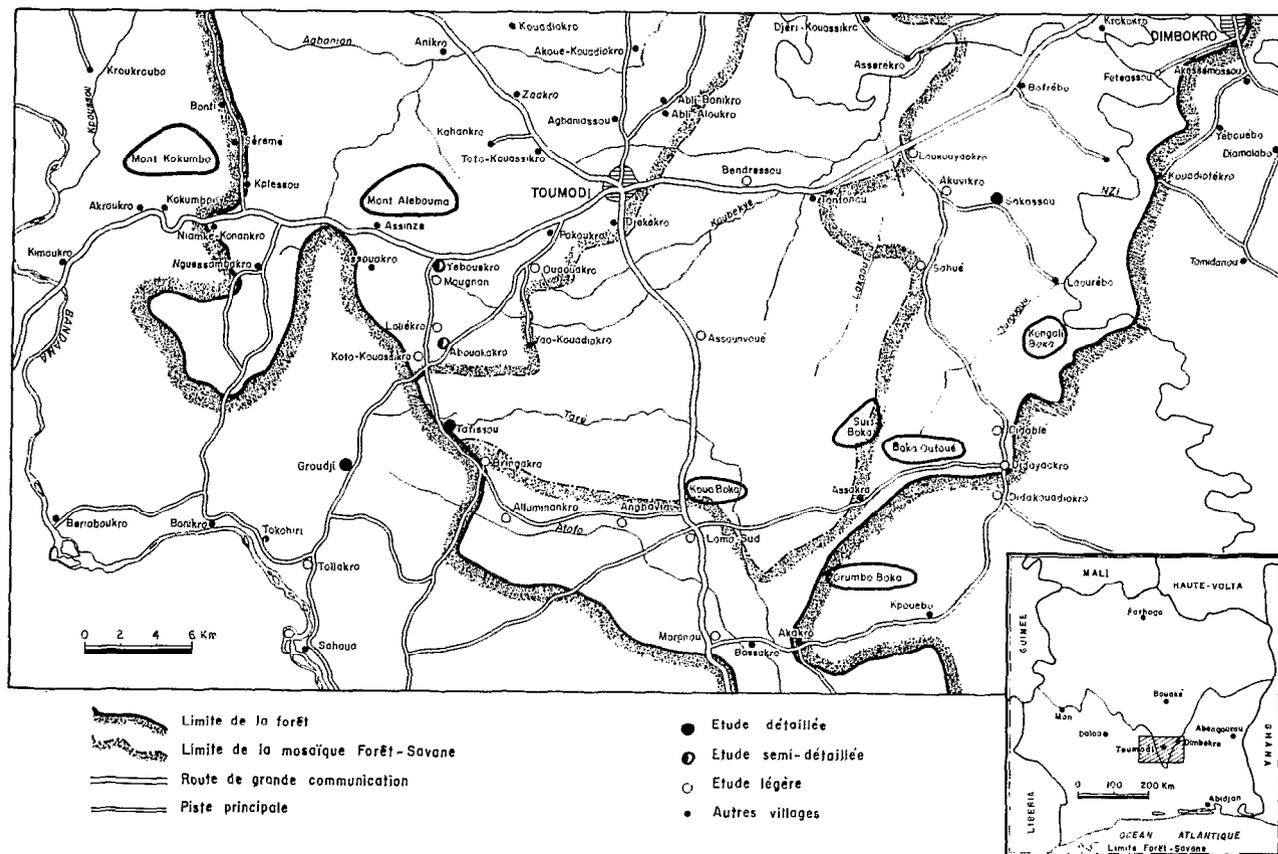


Fig. 1. — Carte de situation.

V baoulé, Tafissou sur la tranche ouest et Grouddji, plus à l'ouest, en forêt (voir fig. 1).

La région bénéficie d'un climat équatorial de transition caractérisé par deux saisons des pluies d'inégale importance, séparées par une petite saison sèche (juillet et août) ; 1300 mm ± 100 mm de pluies par an (ELDIN-DAUDET 1967).

Le long du contact de la branche ouest du V, le milieu donne l'impression de deux ensembles bien individualisés et juxtaposés : la forêt semi-décidue dense, trouée de petites savanes contournées en approchant de la lisière, passe brutalement aux savanes ouvertes en poussant dans celles-ci quelques caps forestiers le long des interfluves. Ce paysage de mosaïque se présente comme « un mélange du type puzzle » de forêt et de savane qui s'assemblent selon des aspects variés : les multiples lisières serpentent en tous sens.

Les forêts se situent phytosociologiquement dans la zone de transition entre deux types de forêts

denses semi-décidues, celui à *Cellis* spp. — *Triplochiton scleroxylon* et celui à *Aubrevillea kerstingi* — *Khaya grandifolia* (GUILLAUMET 1971). Les savanes font partie de l'association à *Brachiara brachylopha*, sous-association à *Loudetia simplex*.

L'ethnie baoulé, qui occupe le centre de la Côte d'Ivoire, constitue le groupe le plus nombreux du pays avec une densité moyenne de 27 hab/km² ; dans le secteur étudié, la densité est d'environ 18 hab/km².

Nous retenons ici le village de Tafissou 6°26' LN, 5°06' LW (1), village de 410 habitants environ, situé à la lisière de la forêt, au bord de la piste jalonnée de villages qui, de Lomo-Sud par Angbavia, Bringakro et Kotokouassikro, rejoint au nord la grande piste Toumodi-Oumé.

Tafissou, à 160 m d'altitude, est établi sur un interfluve entre deux marigots parallèles, affluents du Taré, lui-même affluent du Nzi, qui forment chacun au nord et au sud du village deux golfes

(1) Carte IGN 1 : 200.000^e, feuille Gagnoa (carte de l'Afrique de l'Ouest. NB 30 XIII).

de savane dans la forêt. Le village est installé à l'extrémité du cap de forêt et sur le seul côté droit de la piste NNO-SSE.

A l'est du village, on peut promener loin son regard sur la savane éclairée de soleil ; par contre à l'ouest, la vue est limitée par la forêt qui forme un écran d'un vert sombre, où les grands arbres de la forêt dense semi-décidue, comme *Spathodea campanulata*, *Ceiba pentandra*, *Cellis integrifolia*, *Chlorophora excelsa*, s'élèvent à quelques dizaines de mètres de hauteur.

Nous voulons, avec l'exemple de Tafissou et des aspects régionaux mis en valeur par cette communauté rurale, que cette étude propose une réflexion sur la signification des divers niveaux spatiaux en regard du milieu de contact forêt-savane.

Ce travail s'interroge sur l'adéquation de la monographie à l'étude des relations hommes-milieu et pose le problème de l'analyse systématique des paysages en milieu tropical.

1. Le choix des niveaux spatiaux ou les différents niveaux d'analyse

Nous proposant d'étudier les rapports que les hommes entretiennent avec l'espace, nous avons non pas choisi délibérément de découper l'espace en unités hiérarchisées, mais avons été amené à rechercher les unités pertinentes qui nous permettent d'appréhender les relations entre les hommes et le milieu. Très vite a surgi le problème que posait l'utilisation de l'étude monographique limitée à l'exploitation du seul terroir.

Bloquée au niveau de la monographie villageoise, il nous a fallu définir non pas l'unité pertinente d'analyse, mais plutôt le choix des unités pertinentes d'analyse qui permettait de saisir le tout fonctionnel que représente le milieu de contact forêt-savane. Plus que l'aspect « terroir » — avec l'étude très précise et complexe que cela comporte — est retenue la notion d'échantillon significatif et d'espace fonctionnel au niveau du milieu de contact.

Nous avons ainsi été obligé d'élargir notre aire d'enquête au-delà de la communauté villageoise et, à l'intérieur de celle-ci, de descendre au niveau de la parcelle pour appréhender comment s'opèrent les rapports des villageois à l'espace forêt-savane.

De même que nous avons conduit notre recherche à divers niveaux dans l'espace, nous avons recherché quelles avaient été les relations hommes-milieu dans le passé de manière à éclairer la situation

actuelle (1). L'étude a ainsi été faite dans une double dimension spatiale et historique.

Nous avons choisi de mener notre analyse à trois niveaux éminemment représentatifs pour les paysans baoulé. Ce sont la parcelle écologique, l'espace cultivé ou cultivable par la communauté rurale et, au-delà dans l'espace, l'extension des relations entre les hommes de Tafissou et le milieu de contact forêt-savane. On passe ainsi de l'échelle de la parcelle de l'ordre de la soixantaine de mètres à une échelle de l'ordre de la dizaine de kilomètres au niveau du tout fonctionnel de la communauté rurale. A chacun des niveaux d'analyse, nous nous attacherons à montrer quels faits intéressants de ce milieu de mosaïque nous sont apparus.

1.1. LA PARCELLE ÉCOLOGIQUE

Ce niveau d'analyse de l'ordre de la soixantaine de mètres est souvent négligé par les géographes ; il est cependant d'un grand intérêt et est couramment retenu dans les travaux de l'anthropologie écologique nord-américaine. La parcelle est, comme le dit BERTRAND (1975), « la plus petite unité écologique ».

Cette étude très fine nous a permis de voir comment les hommes perçoivent l'espace et comment ils l'utilisent à l'échelle du terroir. Les cultures vivrières se rencontrent à peu près partout, en forêt comme en savane ; les cultures commerciales de café et de cacao qui sont venues se juxtaposer aux cultures vivrières traditionnelles sont le seul fait de la forêt. Une première constatation s'impose : le cadre physique influe à la fois qualitativement et quantitativement sur la distribution des champs vivriers et des plantations.

1.1.1. La parcelle de cultures vivrières pures

« L'igname, en pays Baoulé, est le pivot de l'agriculture, plante essentielle autour de laquelle gravitent tous les travaux agricoles... on peut parler d'une « véritable civilisation de l'igname » (MIEGE, 1952) ».

L'igname est la culture principale tant par la surface occupée dans un champ de première année que par le temps qui lui est consacré (part essentielle dans le calendrier agricole) et que par sa place dans l'alimentation.

Sur la parcelle que les Baoulé défrichent chaque année pour leurs cultures vivrières, l'igname est toujours présente et cultivée en association avec des plantes secondaires. C'est le champ vivrier « *alié fié* » (alié : aliment, nourriture ; fié : champ), qualifié le plus souvent en fait par la seule culture de

(1) Pour cet aspect de la recherche qui n'est pas présenté ici, voir de la p. 198 à la p. 231 (BLANC-PAMARD C., 1975).

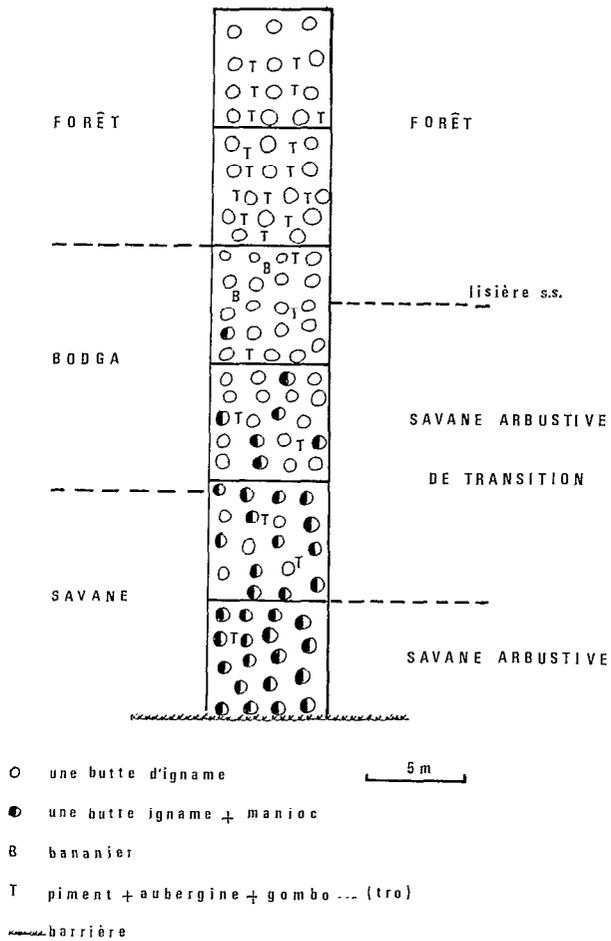


Fig. 2. — Transect établi dans une parcelle de bodga.

l'igname « douofié » (*douo* : igname) qui occupe une place de choix.

Les villageois cultivent un très grand nombre de variétés et sous-variétés d'igname dont ils connaissent l'habitat préférentiel défini écologiquement. Les variétés cultivées en forêt comme en savane appartiennent aux espèces *Dioscorea alata* (à long cycle végétatif de 8 à 10 mois) et *Dioscorea cayenensis* (cycle court de 7 à 8 mois, variétés précoces ou semi-précoces). Certaines peuvent donner deux récoltes, ce qui permet d'obtenir des tubercules échelonnés sur une bonne partie de l'année.

On ne rencontre pas les mêmes variétés dans les

villages étudiés. Ici ou là, certaines ignames sont plus appréciées que d'autres. Les paysans baoulé ont plusieurs critères pour qualifier l'une ou l'autre variété : date de récolte, rendement, conservation, goût, plus ou moins grande résistance au transport.

A cette culture vivrière prépondérante, correspondent des techniques culturales particulières.

Sur la parcelle qu'il choisit chaque année et qu'il cultivera pendant deux ans avant de l'abandonner à la jachère, le cultivateur se livre à toute une série d'opérations de mise en culture qu'il adapte suivant que la parcelle est en forêt (*bo*), en *bodga* ou en savane (*kakié*, végétation herbacée).

Les Baoulé définissent la *bodga* comme « ce qui n'est ni forêt ni savane » (*bodga* : pied = *dga*, de la forêt = *bo*) ; c'est l'endroit « où se rencontrent les herbes de la savane et les arbres de la forêt », c'est-à-dire une zone d'interférence plus ou moins étroite sur les marges des forêts. D'un point de vue agricole, les Baoulé considèrent la *bodga* comme une place de choix pour l'installation d'une parcelle de cultures vivrières.

L'examen approfondi de parcelles vivrières de *bodga*, parcelles d'un seul tenant dans un milieu différencié, permet de mieux présenter les plantes cultivées et le cycle des opérations culturales.

La parcelle étudiée de 25 m sur 40 m occupe une position particulière perpendiculairement à la lisière du bloc forestier et met en évidence l'influence du type de végétation (voir fig. n° 2). Cette situation en *bodga* se rencontre souvent sur le terroir de Tafissou dans le V baoulé.

En 1971, cette parcelle est en première année de culture. L'exploitant distingue des zones de potentialité culturale à l'intérieur de cette même parcelle par rapport à la forêt, à la savane ou à la *bodga*. Le sol défini par l'exploitant comme *assiéblé* (terre noire) est « celui qui donne les meilleurs rendements et qui porte les cultures vivrières » (1). Le travail a commencé en forêt et en *bodga* fin décembre 1970. Les hommes débroussaillent à la machette, coupent les petits arbres et font brûler les plus gros dont ils laissent en place les souches. En février ils mettent le feu à la savane, qui pénètre ainsi dans la parcelle côté savane qu'ils nettoient ensuite à la *daba*.

En forêt et en *bodga*, les femmes, avec de petites machettes usées, nettoient la parcelle une deuxième fois en mars et rassemblent les végétaux en tas au

(1) C'est également au niveau de la parcelle écologique que nous avons pu mesurer la connaissance qu'ont les villageois des différents types de sols du terroir et les qualités qu'ils leur attribuent (BLANC-PAMARD, 1975, pp. 27-31). Les paysans complètent la connaissance qu'ils ont des sols par l'observation de la végétation qui les guide dans le choix de leurs zones de culture.

pied des arbres pour les brûler après les avoir laissés sécher.

En savane, avec de petites dabas, elles sarclent le sol. La parcelle est ainsi nettoyée plus parfaitement par élimination des souches de graminées et des racines. En même temps, les hommes édifient les buttes où ils enfouissent les tubercules d'ignames dès les premières pluies de mars. L'édification des buttes que les hommes construisent en ramenant la terre de surface entre leurs jambes avec la grande daba toute neuve est un travail considérable, le plus pénible du calendrier agricole. Ces buttes assurent un meilleur drainage des eaux de pluie, fournissent un sol meuble et permettent un bon développement des tubercules.

Les hommes commencent par butter en savane car ils y mettent en place les semences d'igname précoce, *lokpa*. Ce sont les tubercules de la deuxième récolte du champ précédent qui sont utilisés : ils sont enfouis avec précaution un par un au sommet de chaque butte et sont protégés de la sécheresse, du soleil ou des fortes pluies par des chaumes.

La densité de buttes n'est pas la même sur toute la parcelle. Si la moyenne est de 17 buttes par 25 m², on trouve en bodga 20 buttes par 25 m² (« la terre retient mieux l'eau »), 18 par 25 m² en forêt (« il y a trop de racines »). De la savane vers la forêt, le nombre des buttes diminue mais leur volume augmente.

Plusieurs variétés d'igname sont plantées suivant un calendrier précis qui permet d'échelonner la récolte d'août à janvier. Ce sont en forêt les ignames tardives du groupe Bété-Bété, en bodga et en savane les ignames précoces Lokpa et les semi-précoces Sahué.

L'igname n'est pas une culture « pure » ; d'autres plantes lui sont associées au pied des buttes ou entre elles. Ce sont :

— le manioc, *Manihot utilissima*, *agba* dont les boutures sont placées en mai-juin au pied de toutes les buttes du carré 1 (pour plus de facilité nous avons tracé une suite de carrés de 25 m² à travers le champ), de 13 buttes sur 18 du carré 2, de 6 buttes sur 20 du carré 3, de 1 butte sur 20 du carré 4 et d'aucune dans les carrés de forêt.

— les piments, gombos et aubergines, c'est-à-dire le « bro » des femmes ou leur « nécessaire » à sauces, semés par les femmes en grand nombre dans les carrés 5 et 6, et rares dans les autres.

On trouve deux pieds de bananiers dans le carré 4.

Le reste de l'année, le travail d'entretien est le même sur toute la parcelle et les récoltes s'échelonnent au fil des mois. L'entretien consiste en des sarclages répétés, effectués à la petite daba par les femmes aidées des enfants, afin d'éliminer les

graminées, notamment *Imperata cylindrica*, qui envahissent les buttes. Le premier sarclage se fait en juin-juillet, le deuxième au moment de la première récolte, le troisième précède les récoltes des ignames semi-précoces et tardives.

La première récolte d'igname précoce a lieu au bout de six mois, en août. Les hommes en ouvrant le flanc de la butte décolletent délicatement le tubercule ; le collet soigneusement remis en place donne une deuxième récolte en janvier. Pour la récolte des ignames semi-précoces et tardives en décembre-janvier, les tubercules sont dégagés, à la daba, des buttes détruites. Les ignames sont ensuite attachées les unes aux autres et protégées par des feuilles de palmier sur le *fongo* (claire verticale), ce qui permet une bonne conservation des ignames dans le champ. Les Baoulé ont une grande liberté pour la récolte du manioc qui peut commencer l'année suivante, fin mars (culture de soudure intéressante), ou s'échelonner sur deux ans suivant les besoins.

La deuxième année, une fois les récoltes terminées, les buttes détruites, les ignames récoltées, cette parcelle ne porte plus que les pieds de manioc qui ont été bouturés l'année précédente en mai. Les femmes disposent alors de la parcelle pour établir leurs cultures pendant que les hommes vont préparer le nouveau champ. Les opérations de mise en culture sont identiques sur toute la parcelle. Les femmes, en avril, sèment 2 à 5 graines d'arachide « *dolo-kouassi* » au centre des anciennes buttes d'ignames aplaties et le maïs, *Zea mays*, (*ablé*) en poquets de 2 ou 3 graines à leur pied. Elles effectuent le sarclage, un mois et demi à deux mois plus tard, juste avant les récoltes.

Ce champ a une allure très différente du champ de 1^{re} année : à l'enchevêtrement des tiges d'igname, succèdent les plants verts d'arachide, les hautes tiges de maïs et, de-ci de-là, celles du manioc.

L'arachide est récoltée dès le mois de mai et le maïs en juin.

Seules restent les longues tiges grêles de manioc dont on ne s'occupe pas, la parcelle étant abandonnée après cette culture temporaire de deux ans à une jachère de végétation spontanée pour huit à neuf ans avec une nouvelle période de culture.

Ainsi à la diversité du milieu, à l'échelle de la parcelle vivrière cultivée pendant deux années en bodga, correspond une diversité d'attitudes des Baoulé.

La taille moyenne d'une parcelle de culture vivrière pure est de 0,30 ha, c'est-à-dire plus petite que la parcelle de forêt. La superficie varie avec la situation : les plus grandes parcelles sont en lisière de forêt-galerie (16 parcelles) ou en lisière des forêts de

plateau ou du bloc forestier (5 parcelles), les plus petites sont en savane ouverte de versant.

On sait tout l'intérêt que les paysans accordent à la situation des cultures en lisière. On compte 24 buttes par 25 m² en savane. Sur une parcelle de 12 ares, on a même trouvé une densité de 32 buttes (buttes petites de 50 cm de haut et distantes les unes des autres de 35 cm) sur un sol léger et sableux (*aougnan*). En lisière de forêt, la densité est de 20 buttes. Les types de succession sont les suivants :

- 1^{re} année : igname + manioc + *tro*
- 2^e année : arachide (*dolo kouassi*) + manioc
- 3^e année : jachère

ou

- 1^{re} année : igname + manioc + arachide (*n'viélé* ou *ouré-ouré*) + *tro*
- 2^e année : manioc + arachide (*dolo kouassi*)

On trouve quelquefois du maïs en savane en seconde année et plus rarement en première année dans les champs de lisière, côté forêt, dans la succession suivante :

- 1^{re} année : igname + arachide (*ouré-ouré*) + *tro* + maïs
- 2^e année : arachide (*dolo kouassi*) + manioc

En fait, quand le villageois a deux parcelles vivrières, l'une en forêt et l'autre en savane, il préfère cultiver la céréale maïs dans la première et les tubercules igname et manioc dans la seconde. L'exploitant cultive en savane ce qu'il ne peut obtenir en forêt : des variétés bien précises d'ignames appréciées pour leurs propriétés alimentaires, leur goût, leur rendement, et le manioc très important en cas de crise et en période de soudure.

Le manioc joue en savane le rôle qu'ont le taro et le bananier en forêt, plantés à long cycle cultural qui peuvent être récoltés tout au long de l'année.

En savane comme en bodga, il y a couramment

jusqu'à 6 ou 7 variétés d'igname sur la même parcelle avec une semence par butte. Ce sont les variétés *Lopka* et *Clandofou* récoltées deux fois par an en août et décembre-janvier, les *Krenglé* et *Sahué* récoltées entre novembre et janvier, les *Bélé-Bélé*, *Sogran* et *Nza* récoltées en janvier ce qui permet un échelonnement précieux dans l'année.

Mais les cultures vivrières ne sont pas les seules. Les Baoulé consacrent, depuis plusieurs dizaines d'années, une grande partie de leur temps et de leur terroir aux cultures commerciales que sont le café et le cacao. Ils n'ont adopté que récemment ces cultures introduites à la fin du XIX^e siècle et diffusées auprès des agriculteurs africains avant la seconde guerre mondiale (1).

1.1.2. La parcelle en cultures vivrières mixte et la plantation de café et de cacao en forêt

Les cultures vivrières de forêt sont toujours associées aux cultures commerciales du café et du cacao qui ne perturbent pas le cycle cultural. Les cultures vivrières et les jeunes plants cohabitent pendant les deux premières années, puis les cultures vivrières à cycle court sont abandonnées ; le cacao et le café subsistent avec les plantes à long cycle comme le taro et le bananier. On laisse s'installer le recrû forestier jusqu'à la récolte, 5 ou 6 ans plus tard ; le planteur s'occupe alors, sur cette parcelle des caféiers et des cacaoyers. Ce système permet d'accroître les superficies cultivées et donne à la forêt une double fonction vivrière et monétaire.

a. La parcelle en cultures vivrières mixte

La première année, le cultivateur choisit dans la portion de forêt dont il dispose une parcelle (2) qui est le début de sa future grande plantation. Elle est généralement plus grande (d'une taille

(1) Cet extrait du journal de route (Archives d'Abidjan, Dossier IV, 17-46) de l'ingénieur en chef parti en tournée en 1935 au S.-O. de Toumodi nous renseigne sur les plantations du terroir de Tafissou :

« Entre Tafissou et Aougui (Groudji) commence le peuplement de caféiers. Il est du type Kouilou, exploité par les villages de Kotokoissikro, Aboukakro et Tafissou. Cette exploitation a commencé il y a seulement 4 ans. Auparavant les indigènes ignoraient cette source de richesse et les caféiers étaient abattus comme du menu bois au moment des défrichements. Chaque année l'abattage du sous-bois continue afin d'aménager le peuplement. On trouve dans la forêt de très nombreux *Funiumia elastica* (arbre à caoutchouc) dont les plus vieux portent des cicatrices de saignées très abondantes, ce qui prouve que l'exploitation s'est faite pendant plusieurs années. Les caféiers forment de vrais fourrés. La densité sur certains points est très grande, en moyenne elle peut atteindre 5 à 6 000 plants à l'hectare. Les indigènes ne donnent aucun soin ni aucun aménagement particulier si bien que les arbustes poussent en hauteur et atteignent rapidement 4 à 5 m. L'indigène s'intéresse seulement à la cueillette et pour la faire il n'hésite pas à entamer les grands caféiers pour pouvoir les pencher vers le sol. Les tiges se rompent plus ou moins et envoient par la suite des rejets qui augmentent le désordre.

Je n'ai pas trouvé de maladies ni de parasites dans ce premier secteur mais quelques arbustes morts par groupes.

Des conseils ont été donnés, suivis d'exemples, pour espacer les caféiers et les élêter. »

(2) Parcelle : portion de terrain d'un seul tenant portant une ou plusieurs cultures ou une même association de cultures, d'âge homogène, dans le cas de plantes pérennes.

moyenne de 0,52 ha) que la parcelle vivrière pure dont il tire sa nourriture et dont il limite la superficie à ses besoins. Ici, les cultures vivrières ne font que valoriser les années improductives d'une plantation ; le planteur préfère avoir une parcelle plus grande, espérant qu'elle lui rapportera plus d'argent.

Les premiers travaux, réservés aux hommes, sont ceux de défrichement qui exigent beaucoup plus de peine et de temps que pour les champs vivriers à cause de la végétation impliquée.

Le sous-bois est éliminé à la machette, quelques arbres sont abattus à la hache ou bien brûlés au pied. Seuls les grands arbres précieux pour leur ombrage subsistent. Le feu est ensuite mis à toute la parcelle défrichée que les femmes nettoient à la daba. On voit de loin se dégager de la masse verte de la forêt les arbres morts qui tomberont plus tard.

Les hommes édifient les buttes en avril, après celles de savane : elles sont plus grosses, moins nombreuses et disposées plus irrégulièrement à cause des racines et des souches brûlées (15 buttes par 25 m² environ, de 80 cm de hauteur).

En première année, l'igname est toujours présente sur la parcelle nouvellement défrichée et les plantes associées sont plus nombreuses que dans une parcelle vivrière pure ; les buttes comme les intervalles entre elles sont très chargées.

La culture commence avec l'igname qui est enfouie sur chaque sommet de butte en avril. Le taro (*koko*, *Colocasia*) est bouturé fin avril sur toutes les buttes. Au pied de celles-ci, sont semés, à la mi-mai, le maïs (2 grains une butte sur deux), leombo (une butte sur deux), les piments, les aubergines et les tomates sur chaque butte. Début juin, sont mis en place les jeunes plants de cacao (une butte sur deux). Entre les buttes, sont plantés ce même mois des caféiers et, çà et là, sont bouturés des bananiers (banane plantain — *manda* — *Musa sapientum*). Taro et banane plantain complètent le matériel vivrier de ces plantations de forêt. Ce sont les plantes les mieux adaptées aux zones forestières humides, qui ne sont localisées en cultures principales que dans ces régions.

Dans ce milieu de transition, on rencontre des plantes qui appartiennent à des aires culturelles différentes. Le fait que les ignames sont en forêt à côté des bananiers et des taro est d'ordre culturel, beaucoup plus que climatique : les Baoulé, là où ils sont et là où ils vont, cultivent des ignames. Par contre, dès que la forêt disparaît, bananier et taro sont absents à la fois en raison de leurs exigences climatiques et parce que les Baoulé ne sont pas attachés à ces plantes. Il en va différemment pour le maïs qui est partout présent en Côte d'Ivoire.

Il est intéressant de voir une zone d'interférence des cultures dans ce milieu composite qu'est le contact forêt-savane.

De ci de là, sur la parcelle délimitée par quelques pieds d'ananas, sont plantés des colatiers, des arbres fruitiers et sont préservés les palmiers à huile (*mé*).

Ainsi, entre les buttes ou à leur pied, se mêlent une quantité de produits semés, bouturés ou plantés après l'igname et dont la densité varie. Certains produits vivriers peuvent être considérés comme secondaires et « accompagnateurs » d'autres cultures ; l'intérêt de ce champ tient aux caféiers et aux cacaoyers, bien que non encore productifs, et à l'igname dont le but alimentaire est immédiat.

Le fouillis de ces parcelles étonne toujours l'observateur et contraste avec les buttes ou les billons à l'aspect plus ordonné des champs vivriers.

Le propriétaire ne s'occupe plus alors des jeunes plants de café et de cacao pour se consacrer, aidé de sa femme et de ses enfants, à l'entretien et à la récolte des produits vivriers. Cependant il désigne toujours par « plantation » cette parcelle, exprimant par là son objet.

La deuxième année, une fois l'igname récoltée, taro, banane, cacao et café restent en place. En avril, le bananier donne son premier régime ; celui-ci est coupé, mais la souche qui demeure produira des rejets donnant des végétaux et des fruits. Taro et banane plantain sont, à la différence des autres cultures vivrières, des plantes à long cycle végétatif. Le bananier avec ses grandes feuilles est important pour les jeunes plants de cacao et de café : il favorise l'humidité, procure de la matière organique et de l'ombre. Le taro produit tant que les caféiers et les cacaoyers n'ont pas atteint une trop grande taille.

Bananier et taro prennent le relais de l'igname sur cette parcelle vivrière ; y sont associés le maïs et l'arachide qui augmentent la fonction vivrière de cette parcelle. Le maïs, céréale très souple particulièrement appréciée, est semé en mai, une butte sur deux. Les hommes construisent quelques billons sur une partie de la parcelle où les femmes sèment de l'arachide de variété dolokouassi. Quelques plantes du « tro » des femmes continuent à produire.

Sur la parcelle ainsi décrite, on a une association horizontale et un étagement vertical à plusieurs niveaux : 1 : les grands arbres du couvert forestier, 2 : les arbres fruitiers, les palmiers à huile et les colatiers, 3 : les cacaoyers, les caféiers et les bananiers, 4 : les plantes vivrières, tubercules ou plantes semées. Cette complantation d'un grand nombre de végétaux sur tout l'espace défriché a l'avantage d'atténuer les effets de la pluie et du rayonnement

TABLEAU I

1 ^{re} année		2 ^e année			
Tubercule	Igname	Annuelle CC v	Céréale	Maïs	Annuelle CC v
Légumineuse	Arachide	Annuelle CC v			
Tubercule	Taro	Annuelle CL v	—————→		
Plante herbacée	Bananier	Annuelle CL v	—————→		
Condiments	Gombo	Annuelle CC v	—————→		
	Aubergine	Annuelle CC v			
	Tomate	Annuelle CC v			
	Piment	Annuelle CC v	—————→		
Arbre	Cacaoyer	Pérenne V	—————→		
	Caféier	Pérenne V	—————→		
	Avocatier	Pérenne v	—————→		
	Kolattier	Pérenne v	—————→		
Plante	Palmier à huile	Pérenne v	—————→		
	Ananas	v	—————→		

CC = Cycle court
CL = Cycle long

v = culture vivrière
V = culture destinée à la vente

excessif du soleil, et de préserver le sol contre l'érosion. Les espèces associées ont un cycle cultural et des exigences différentes.

De plus, à la grande diversité et à la variété de production de la parcelle, s'ajoute un étalement dans le temps très intéressant pour les villageois.

Les associations sont très complexes et les principaux types de succession sont les suivants :

1^{re} année : igname + bananier + taro + café + cacao + tro

2^e année : taro + bananier + maïs + café + cacao

3^e année : taro + bananier + café + cacao

ou

1^{re} année : igname + arachide (*n'viélé*) + tro + taro + bananier + café + cacao

2^e année : taro + bananier + maïs + café + cacao

3^e année : taro + bananier + café + cacao

ou

1^{re} année : igname + bananier + taro + tro + café + cacao

2^e année : maïs + arachide (*dolo-kouassi*) + taro + bananier + café + cacao

3^e année : taro + bananier + café + cacao

Lors des révisions dans les plantations, on trouve les mêmes associations et successions, ces cultures étant le support vivrier de toute nouvelle plantation.

L'omniprésence de l'igname, tubercule cultivé à la fois en forêt et en savane, mérite d'être soulignée. L'igname apparaît comme un plante ubiquiste ; mais il convient de préciser qu'on ne trouve pas les mêmes variétés dans les deux milieux en fonction du choix judicieux des Baoulé.

Dans une zone de contact, sur le terroir de Tafissou, sont présentes les cultures vivrières des deux milieux. En effet les villageois ont adopté les cultures de

forêt comme le taro et la banane et cultivent aussi l'igname en forêt. L'inverse ne se produit pas : le bananier et le taro ne se rencontrent pas en savane pour des raisons écologiques. Le mouvement des cultures ne se fait que dans le sens savane-forêt, suivant l'intérêt que leur portent les villageois.

Après le temps d'exploitation du champ, le taro et la banane restent pendant 2, 3 ans et même davantage des récoltes potentielles.

En forêt comme en savane, les combinaisons culturales juxtaposent sur un même champ des plantes qui assurent une exploitation plus complète dans l'espace et mieux échelonnée dans le temps.

Il faut souligner que le manioc ne se trouve qu'en savane ; par contre le maïs beaucoup cultivé en forêt l'est faiblement en savane.

Le tableau I donne un exemple d'une association et d'une succession des plantes sur une parcelle de forêt.

Ce schéma, loin d'être rigide, peut présenter plusieurs variantes dans les associations comme dans les successions.

Ainsi, en deuxième ou en troisième année, la parcelle est abandonnée à la jachère forestière qui s'installe bien vite. Mais dès que les premiers fruits peuvent être récoltés quatre ou cinq ans après la mise en place des plants, la parcelle est à nouveau nettoyée de manière bien imparfaite.

Le plus souvent, l'année qui suit la mise en culture de la première parcelle de sa future plantation, le propriétaire attaque une autre parcelle et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait terminé de planter la portion de forêt, procédant par adjonction de parcelles. Il peut soit ne faire qu'une année de cultures vivrières s'il veut accroître très vite la

superficie de sa plantation, soit cultiver pendant deux ou trois années, ce qui est plus rare. Il peut avoir terminé au bout de quatre ans, sept ans ou plus, une portion de forêt qu'il « fait » en quatre parcelles.

De plus, le planteur « révisé » assez souvent les parcelles de la plantation, deux ou trois ans après leur mise en culture et même davantage. Il construit à nouveau des buttes d'ignames là où les caféiers ou les cacaoyers n'ont pas pris et remet de jeunes plants : l'igname est toujours la culture de départ dans la régénération d'une plantation. A l'heure actuelle, de nombreuses plantations sont « finies » : une plantation est « finie » quand son propriétaire a achevé de planter en café et en cacao la portion de forêt dont il dispose et n'a plus ainsi la possibilité d'étendre la superficie plantée ; ce terme indique de plus le mauvais rendement des vieilles plantations. C'est pour cette raison que les planteurs, comme ils disent, les « révisent » ; « réviser », c'est-à-dire « examiner à nouveau pour corriger » (définition donnée par le dictionnaire Robert).

De cette façon, les superficies plantées se sont progressivement étendues à tel point que le propriétaire, s'il a été capable par adjonction des parcelles de planter toute la portion de forêt, ne peut plus, avec la même aide, faire les travaux de nettoyage pourtant indispensables et effectuer la récolte, ce qui engendre de multiples problèmes.

b. La plantation de café et de cacao

Il y a le plus souvent, dans une même plantation, à la fois des caféiers et des cacaoyers. Les Baoulé préfèrent une plantation mixte pour limiter les pertes au cas où les uns ou les autres arbustes ne prendraient pas. Le caféier et surtout le cacaoyer étant les premières années sensibles à l'ombrage, il convient de planter des bananiers. Dans les vieilles plantations de caféiers, ce sont ces derniers qui servent d'ombrage aux jeunes cacaoyers. Quand ceux-ci ont suffisamment prospéré, on abat les caféiers. La plantation est beaucoup trop serrée (un pied tous les deux mètres), les lignes sont bien souvent irrégulières car les buttes ont été construites entre les souches et les racines.

Les conditions climatiques jouent un rôle important dans la répartition de ces deux cultures arbustives, le cacao, plante beaucoup plus exigeante que le café, y étant particulièrement sensible. Le café demande des pluies importantes, supérieures à 1300 mm, interrompues par une saison sèche limitée mais nécessaire à la floraison. Le cacao exige une pluviométrie supérieure à 1300-1400 mm avec une saison sèche atténuée indispensable à la formation des cabosses.

La nature des sols modifie les limites fixées par les conditions climatiques. Les roches vertes et les sols schisteux compensent, par leur pouvoir de rétention en eau, les déficits hydriques trop importants des mois secs. Le café est tolérant pour les sols sous couvert forestier tandis que le cacao réclame des sols tels qu'*assié-kokoré* (terre rouge) ; ce sont des sols développés sur roches vertes avec une épaisse couche d'altération ancienne d'argiles kaoliniques qui atténue les effets de la sécheresse. Les Baoulé réservent toujours au cacao les meilleurs sols et des zones plus humides comme les bas-fonds.

Café et cacao, cultures arbustives insérées dans le calendrier des cultures vivrières et des autres activités des Baoulé leur sont étrangères ; aussi ne font-ils pas les mêmes efforts que pour les cultures vivrières dont ils connaissent parfaitement les variétés et les caractères cultureux.

Les caféières et les cacaoyères sont des *ouakama fié* (ouakama : produit de vente, fié : champ) et les parcelles vivrières sont des *alié fié* (alié : nourriture). Un point important est que le café et le cacao ne « troublent » pas les activités qui ont pour but la production vivrière et dont le calendrier est très impérieux.

Le travail sur les plantations reprend quand le café, dès la troisième année, et le cacao, dès la cinquième année, commencent à produire. Ce sont en juin les travaux d'entretien (débroussaillage, égourmandage, taille des branches mortes et malades). Très souvent les travaux de nettoyage se font au moment de la récolte pour faciliter celle-ci alors qu'ils devraient avoir lieu dès la floraison. En mars-avril-mai, c'est le début des récoltes, la petite traite du cacao, à laquelle succède la grande traite d'octobre à décembre. En octobre, a lieu la récolte du café de variété Kouilou, suivie par celle de Robusta en novembre-décembre. Les hommes cueillent les cabosses de cacao à l'aide d'une longue perche, *soso*, les ouvrent, les mettent à fermenter dans des trous creusés dans la plantation et recouverts de feuilles de bananier. Après fermentation, les fèves sont mises à sécher de préférence sur des claies surélevées et placées au soleil ou à côté du café sur les dalles cimentées au village. On procède de la même manière pour le séchage des grains de café. Il arrive que le séchage se fasse dans les savanes voisines des plantations. Pour parfaire celui-ci, les grains sont remués avec un râteau. Une fois séchées, les cerises sont, au village, décortiquées au pilon ou, de plus en plus, à l'aide d'une décortiqueuse, puis sont triées pour éliminer les grains moins secs et bruns et les débris de coques. Ces longues opérations post-culturelles se prolongent jusqu'à la fin janvier. Les femmes participent à toutes ces activités. Les travaux de conditionnement

sont plus importants pour le café que pour le cacao, mais le travail — notamment la fermentation — est plus délicat pour ce dernier. Fèves de cacao et grains de café, une fois bien secs, sont mis dans des sacs destinés à la vente.

Tels sont les caractères que nous avons pu dégager au niveau d'une étude très fine de la parcelle. C'est à un autre niveau d'analyse que nous examinerons les effets des deux milieux végétaux en présence sur le système agricole de Tafissou.

Selon la typologie des écosystèmes naturels élaborée par D. Harris (1) dans l'interprétation écologique qu'il donne des pratiques culturales, on peut dire que la parcelle en cultures vivrières pures est un écosystème « généralisé » caractérisé par un nombre relativement élevé d'espèces et de variétés végétales, chacune représentée par un petit nombre d'individus. Un tel écosystème s'oppose à l'écosystème « spécialisé » avec une espèce, voire une variété, représentée par un très grand nombre d'individus : c'est le cas du champ de blé.

D'après cette définition, le champ de bodga représente le mieux l'écosystème généralisé. Les nombreuses variétés sont traitées individuellement ; une attention particulière est donnée à chaque végétal en fonction des conditions les meilleures. Les Baoulé font toute une série d'opérations culturales auxquelles ils apportent un très grand soin et qu'il n'est pas question d'escamoter. Il faut également souligner la stabilité de cet écosystème, tenant à la diversité des composantes, opposée à la vulnérabilité de l'autre écosystème du fait de son homogénéité.

On remarque des degrés différents dans les écosystèmes généralisés :

— les parcelles vivrières indépendantes de forêt et de savane contiennent généralement moins de variétés et moins d'espèces ;

— dans les parcelles de cultures vivrières associées en forêt (cultures vivrières et cultures arbustives de café et de cacao), les Baoulé n'ont pas un comportement identique vis-à-vis des deux catégories de cultures. Les plantes vivrières reçoivent en priorité tous les soins ; les cacaoyers et les caféiers sont traités différemment car les Baoulé ne leur portent pas le même intérêt.

De même, au niveau de la parcelle, nous avons pu mesurer la connaissance très fine que les Baoulé

ont du milieu et l'utilisation qu'ils en font. C'est également à l'échelle stationnelle de la parcelle cultivée en lisière de forêt qu'ont pu être définies l'influence et la responsabilité des villageois baoulé sur le faciès actuel du contact forêt-savane (2).

1.2. L'ESPACE CULTIVÉ OU CULTIVABLE PAR TAFISSOU

Le terroir n'apparaît pas comme une unité significative mais comme une des sous-unités à prendre en compte pour appréhender l'espace fonctionnel du milieu de contact forêt-savane. Le terroir se présente ici comme un espace trop restreint ; il faut distinguer l'espace approprié utilisé par la communauté villageoise et l'espace cultivable. Nous nous référons à P. ÉTIENNE (1971) : « La conception théorique baoulé de l'espace cultivable est celle d'un espace non entièrement fini. Ceci se manifeste d'ailleurs dans le vocabulaire : un des termes servant à désigner la notion de limite, de frontière est *agnialé*, l'endroit où l'on se rencontre. La limite n'est en fait qu'un accident de terroir, elle n'existe que parce qu'il existe autour d'un village donné d'autres villages ».

Les habitants de Tafissou distinguent *assiécloun* (assié : terre, cloun : dedans) « notre terre » ou le terroir, et *assiéissi* (issi : à l'extérieur), les terres hors terroir qu'ils cultivent en forêt et bien souvent à des dizaines de km du village.

La situation du village en bordure de la forêt et sa position d'enclave Ouarebo en territoire Aïtou expliquent que les limites du terroir soient difficiles à tracer non pas en savane mais en forêt ; celle-ci suscite toutes les convoitises du fait des riches cultures qu'elle peut porter. Les villageois disent qu'ils n'ont pas de frontière avec ceux qui leur ont donné la forêt (les Faafoué de la région de Kokumbo), mais ils savent très bien dans quelles forêts ils ont le droit de cultiver, chacune portant un nom. Ceci n'empêche pas que ces mêmes forêts soient aussi cultivées par des étrangers (au sens de non originaires de Tafissou). De plus, le village de Tafissou s'est dédoublé : un campement, N'Gnabo, a été installé en forêt, à 7 km au sud-ouest ; il entretient avec Tafissou des relations intéressantes que nous examinerons plus loin. Ce campement paraît écartelé entre la forêt vers Assekouamekro à 3 km, Groudji ou Tollakro à 6 km, et la savane vers Tafissou.

Le terroir exploité par Tafissou et N'Gnabo s'étire du S.SO au N.NE sur 14 km de long et 2 à

(1) HARRIS D. R. (1969).

(2) D'après nos observations sur des parcelles cultivées en lisière de forêt et valables à une certaine échelle — celle de la dizaine de mètres —, nous avons pu constater que, dans certaines lisières du V Baoulé, l'homme est un facteur inducteur de reforestation qui accélère par ses cultures vivrières de bodga le processus en déplaçant l'équilibre, déjà instable, au profit de la forêt. Cet équilibre est rompu par le cultivateur qui supprime le feu, le seul facteur qui maintient au ralenti la reforestation de cette zone-tampon entre les forêts et les savanes. (BLANC-PAMARD et SPICHTER, 1973.)

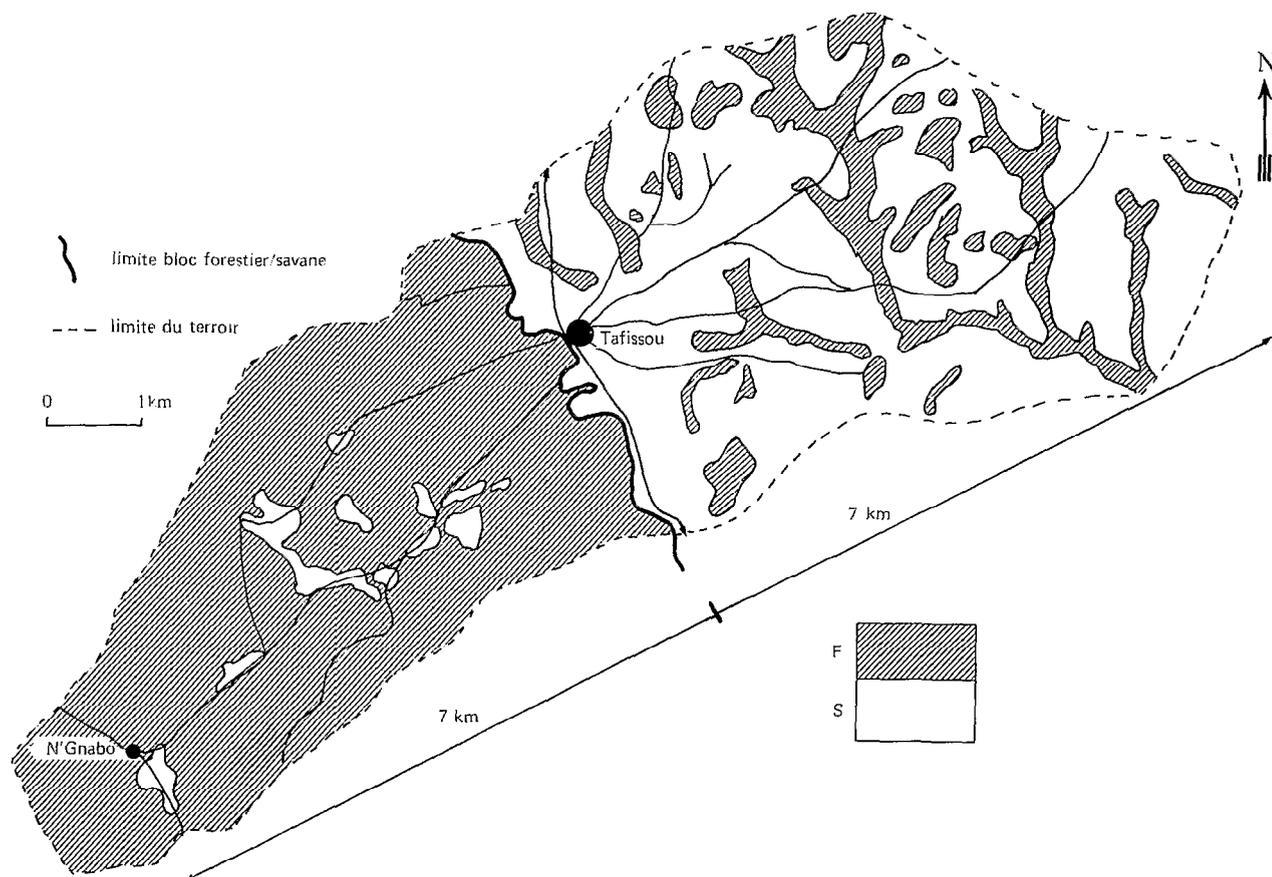


Fig. 3. — Le terroir de Tafissou.

5 km de large perpendiculairement à la limite nette de la forêt et de la savane (voir fig. 3).

Le village est situé au contact même de la forêt et de la savane qui constituent deux territoires de superficie à peu près identique. Le terroir de Tafissou couvre une superficie de 4125 ha dont 2000 ha de forêt, soit 48 %, et 2125 ha de savane, soit 52 %. A l'intérieur du bloc forestier, les savanes incluses, dont la plus grande a 7 ha, occupent 65 ha, soit 3,2 %. En savane, les forêts-galeries et les forêts de plateau très effritées représentent 345 ha, soit 16,7 %. A l'intérieur du bloc forestier, au sud-est, une plantation européenne aujourd'hui abandonnée occupait un carré de 100 ha.

En parcourant le terroir, on est frappé par l'activité qui règne en forêt et par l'importance des terres cultivées qui contrastent avec les terres vacantes et l'impression de vide en savane. Il s'agit de mesurer l'attrait pour les villageois de ces deux milieux dont ils disposent à l'ouest et à l'est, non seulement pour leurs cultures mais aussi pour l'ensemble de leurs activités et de leurs ressources.

De Tafissou, partent de nombreuses pistes qui s'articulent sur la piste principale, vers les zones de culture. Vers la forêt, ce sont trois pistes dont deux carrossables qui conduisent aux trois blocs de plantations. Sur ces pistes qui servent à l'évacuation des produits, s'embranchent d'autres pistes qui conduisent aux plantations, et à partir d'elles, de nombreuses ramifications. Trois pistes principales vont en savane, d'où partent des chemins qui mènent aux champs. Ces chemins très bien entretenus pendant la durée de la culture sont abandonnés dès que le champ retourne à la friche. Ainsi de nombreux chemins en savane visibles sur les photographies aériennes conduisent à des parcelles en jachère.

En savane, à l'est, tous les champs s'éparpillent en trois situations dominantes en lisière de forêt-galerie, en lisière de forêt de plateau et en bas de pente. Quelques rares champs sont localisés dans les golfes de savane à l'ouest de la piste et on ne trouve que 4 champs à la lisière du bloc forestier et de la savane.

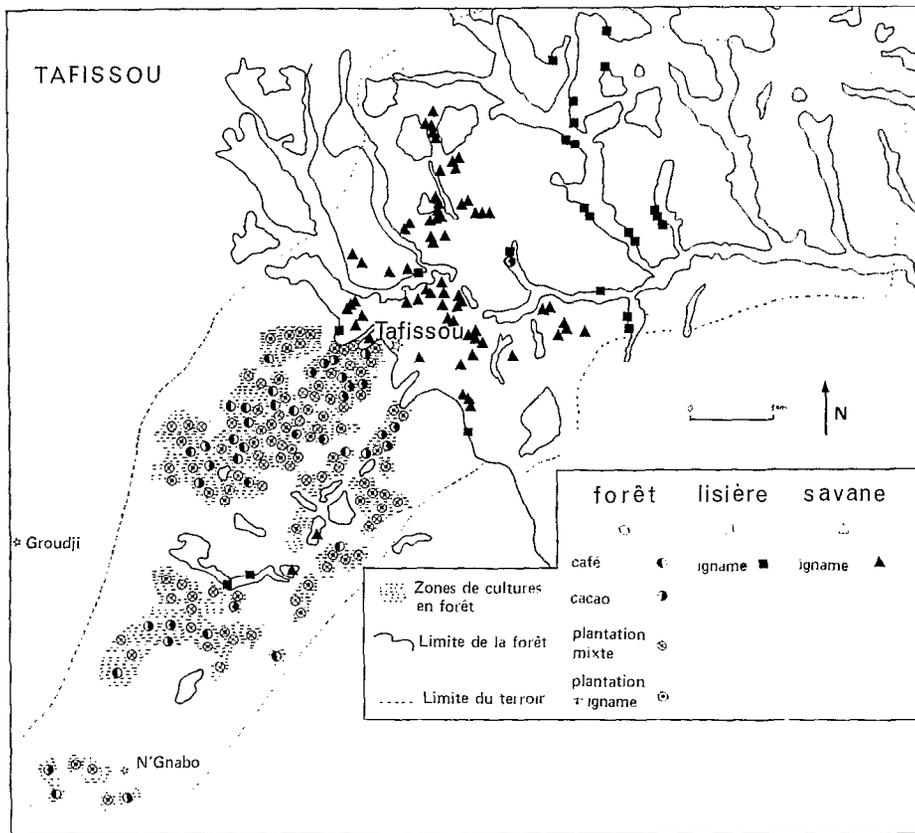


Fig. 4. — Répartition des cultures.

A Tafissou, on est en présence d'un terroir de contact entre deux paysages agraires très différenciés. Est-ce un monopole du milieu forestier dans l'activité du village ou une imbrication profonde entre les deux domaines ? Une analyse approfondie de l'utilisation des deux milieux considérés comme un tout peut aider à répondre.

Quelles sont à l'échelle du groupe villageois les ressources tirées de la forêt et de la savane ? Quelle est la combinatoire actuelle ?

L'étude du système de production au niveau de Tafissou — cultures de forêt, cultures de savane et autres activités — et des différents types d'exploitation sont des éléments de réponse.

1.2.1. Le système de production

a. Les cultures de forêt

Sur les 2000 ha dont ils disposent en forêt, les habitants de Tafissou en cultivent un quart. Le reste est cultivé par les planteurs de N'Gnabo, par certains habitants des villages voisins et par les migrants venus de savane.

Les cultures de forêt appartiennent à deux catégories : les cultures vivrières mixtes et les cultures commerciales, les premières n'existant qu'en rapport avec les secondes et non sans elles (voir carte n° 4).

LES CULTURES COMMERCIALES

Les surfaces plantées en café et en cacao représentent en 1952 526 ha (y compris les jeunes plantations associées aux cultures vivrières) ; en 1956, elles étaient de 112,50 ha, soit cinq fois moins. La taille des plantations augmente avec leur âge mais pas leur production : la plantation atteint souvent une superficie trop grande par rapport aux possibilités de l'exploitant.

Le démarrage des plantations se situe dans les années cinquante après l'abolition du travail obligatoire ; l'essor des années 1955-56-57 correspond aux hausses importantes des cours mondiaux du café. De 1958 à 1968, les surfaces plantées n'ont cessé d'augmenter. 46 ha de jeunes plantations

installées depuis 5 ou 6 ans ne sont pas encore en production.

L'année de plantation se confond toujours avec l'année de défrichement. Dans les relevés, il n'a pas été possible de tenir compte de l'âge des plants sur une même parcelle car souvent de jeunes plants remplacent les vieux arbres improductifs.

Il est difficile de savoir si une plantation est abandonnée car le planteur, très fier de sa plantation, ne l'avoue jamais. On peut répertorier plus facilement les plantations qui sont « finies ». A Tafissou, les terres vacantes en forêt se font rares ; 37 % des plantations sont « finies » et pourtant les exploitants ne procèdent que rarement à leur révision.

Les plantations sont situées dans le bloc forestier à l'exception de deux : une caféière d'un ha dans un îlot forestier en savane et une cacaoyère de 0,80 ha dans la forêt-galerie d'un affluent du Taré.

On compte 78 ha en cacao pur (21 plantations)
58 ha en café pur (19 plantations)
390 ha en plantations mixtes, soit 74%

Les plantations sont généralement au centre du bloc forestier. Les plus éloignées (4 ont plus de 20 ans) sont dans la forêt de N'Gnabo à 7,5 km du village soit à deux heures de marche, ce qui pose un problème pour le transport du produit qu'il faut apporter au village pour le conditionnement. Les plantations récentes sont plus proches du village et combrent les espaces aux abords des pistes carrossables.

Cette localisation à proximité du village s'explique par les changements actuels dans les rapports avec la savane.

Une meilleure utilisation des sols suivant la nature des plants est également une des tendances de ces dernières années : sur 21 plantations en cacao pur, 13 ont moins de 10 ans. En étudiant les formations écologiques d'après la connaissance qu'en ont les villageois, on a pu classer les différentes forêts en fonction de la nature des plantations. Les villageois sont conscients des bonnes conditions locales pourvu que l'emplacement des plantations ait été bien choisi et que leur entretien soit fait convenablement. Les planteurs utilisent deux types de sols de qualité en forêt : *assié blé* (terre noire) et *assié kokoré* (terre rouge et grasse). Les cacaoyères sont liées plus étroitement aux conditions de sol (toujours sur *assié kokoré*) et aux situations topographiques. Dans la forêt de Ndénou où les villageois connaissent la présence d'un sol *assié kokoré*, on trouve 8 plantations en cacao pur ; par contre, le sol *assié blé* de la forêt de Soubo ne convient pas au cacao

(aucune plantation en cacao pur, 5 plantations en café, 16 plantations mixtes).

A Tafissou, la taille moyenne d'une plantation est de 3,5 ha (soit quatre fois plus qu'à Sakassou). On entend par plantation la superficie d'un seul bloc que possède un planteur à l'intérieur d'une forêt. Le terme de parcelle qui indique la présence de plants d'âge homogène n'est pas utilisé ici. Nous n'avons pu distinguer les parcelles contiguës à l'intérieur d'une même plantation, mais nous avons répertorié, à l'échelle du terroir, les plantations en café, en cacao ou mixte et les jeunes plantations encore associées aux cultures vivrières.

D'après le cadastre de 1956, les 20 plantations (totalité des parcelles jointives plantées successivement par un même planteur) faisaient en moyenne 5,6 ha avec environ 3 ha par parcelle (38 parcelles).

En 1972, les plantations non encore productives (46 ha) constituaient 8,7 % du total des plantations tandis qu'en 1956, elles représentaient 50 %.

La parcelle défrichée qui commence ou agrandit une plantation est en moyenne de 0,52 ha depuis 1967, d'une superficie en diminution par rapport aux parcelles défrichées entre 1945 et 1955 dont la moyenne était de 0,80 ha.

La production de café et de cacao, pose un problème d'écoulement et de commercialisation. La vente de ces produits dont le revenu appartient aux hommes représente la part la plus importante des ressources agricoles. On voit la disparité avec celles des femmes qui tentent de vendre tant bien que mal au village ou à Toumodi les produits vivriers dont le revenu leur est affecté.

Chaque planteur a tendance à exagérer le nombre de sacs qu'il a récoltés : il aime déclarer qu'il a une très grande plantation. Pour la campagne 1971-1972, la production de cacao a été de 59 t, celle de café de 61 t pour 95 planteurs.

Les planteurs ont deux possibilités pour vendre leur récolte : soit individuellement à l'acheteur qui passe dans le village, soit en faisant partie du groupement qui se charge de la commercialisation. Le groupement rassemble les planteurs et vend toute leur production aux traitants libanais ou européens de Toumodi qui opèrent par l'intermédiaire d'acheteurs dioula.

En 1971-72, il existait à Tafissou deux groupements qui vendaient à deux traitants différents.

Le rendement à l'hectare productif peut être évalué à 250 kg (1) pour la campagne 1971-72 (228 kg à l'ha planté).

Les rendements varient de quelques dizaines de

(1) Enquête Bouaké : le rendement du café pour la zone d'enquête a été de 221 kg/ha productif pour la campagne 1962.

kg à un millier de kg' selon les plantations. Cette fluctuation affectant le café comme le cacao tient à l'état des plantations. Les exploitants sont très sensibles à une baisse de la production et le soin qu'ils apportent aux plantations dépend de la récolte précédente.

Tous les exploitants de Tafissou sont des planteurs : on voit donc l'intérêt des cultures commerciales du café et du cacao et du milieu de forêt qui occupe ici la moitié du terroir. Il existe tout un comportement du village ; la présence de deux décortiqueuses, l'existence des groupements notamment, montrent combien le village est tourné vers l'agriculture commerciale. Les planteurs se contentent pourtant d'une récolte même modeste puisque les cultures vivrières de forêt et de savane assurent l'auto-suffisance des villageois — ce qui est leur souci primordial — et apportent quelques revenus monétaires qui viennent compléter ceux du café et du cacao.

A Tafissou, le travail familial et le travail salarié coexistent et se combinent à divers degrés sur les plantations, le premier l'emportant sur les plantations alors qu'à Sakassou, l'emploi d'une main d'œuvre salariée n'est qu'exceptionnel, et qu'à Groudji, c'est une pratique courante, bien développée et nécessaire. Ici la taille des exploitations, la faiblesse des rendements et la place de la savane font que l'appel à une main d'œuvre extérieure ne concerne que quelques gros planteurs.

LES CULTURES VIVRIÈRES

Dans les 147 plantations du terroir, on compte 77 parcelles en cultures vivrières pures. Ce sont de jeunes plantations (1^{re} ou 2^e année) non productives ou des parcelles en « révision » (20) dans les forêts « finies » où les vieux caféiers ou cacaoyers sont remplacés. La taille moyenne d'une parcelle étant de 0,52 ha, on a calculé que la superficie cultivée a augmenté en 1972 d'environ 30 ha, soit 5 % de la superficie actuelle des plantations.

b. Les cultures de savane

La savane est cultivée « pour nourrir la famille ». C'est le domaine des seules cultures vivrières à la différence de la forêt.

Nous avons compté 88 parcelles dont 4 en savane incluse à l'ouest au cœur des plantations. La savane est cultivée à l'est du village jusqu'à 5 km.

Les photographies aériennes de 1961-62 comparées à celles de 1969 et à la situation en 1972 et les renseignements recueillis auprès des villageois nous permettent de dire que la zone cultivée en savane s'est beaucoup étendue ces dernières années. Auparavant, seule la partie nord du terroir était cultivée dans des limites ne dépassant pas 2,5 km à partir

du village, beaucoup plus près du bloc forestier et dans les golfes de savane. De nombreuses pistes, qui autrefois n'étaient que des pistes de chasse ou qui conduisaient aux marigots et aux rôniers, mènent aujourd'hui à des parcelles.

L'augmentation de la zone cultivée s'est accompagnée d'un éparpillement des champs. Cette zone grossièrement délimitée couvre environ 1000 ha, soit la moitié du terroir en savane. Sur les 2 125 ha dont disposent les villageois, les parcelles cultivées représentent 27 ha, soit une superficie beaucoup moins grande qu'en forêt.

L'extension des cultures en savane s'explique par l'importance grandissante, ces dernières années, du rôle vivrier de ce milieu. Devant le développement des plantations, tous les villageois tournés vers la forêt avaient quelque peu délaissé la savane qui n'avait plus qu'un rôle d'appoint de nourriture sur de petites parcelles de 20 m x 30 m où ils cultivaient l'igname Lopka et le manioc absents en forêt. Aujourd'hui on assiste à un revirement : nombre de plantations adultes ne portent plus de plantes vivrières et ne demandent plus un travail aussi lourd ; aussi voit-on les villageois revenir cultiver la savane : autrefois appoint de nourriture, elle en représente aujourd'hui la part essentielle. Il arrive que la vente de surplus, des ignames par exemple, au marché de Toumodi, rapporte directement de l'argent aux femmes, contrairement au café et au cacao dont le produit de la vente revient aux hommes.

On assiste à de nouveaux défrichements en savane et à l'augmentation de la taille des parcelles.

A Tafissou, les deux secteurs principaux de culture se présentent sous le signe d'une grande diversité touchant à la fois au paysage, aux méthodes d'exploitation, aux variétés de plantes cultivées et aux fonctions des deux milieux.

On note une hétérogénéité des parcelles de forêt et de savane dans leur taille, dans les plantes cultivées (plantes vivrières principales ou secondaires, de soudre, commerciales, condiments), dans la durée d'occupation du sol (cultures permanentes ou itinérantes), dans la distinction entre plantations, cultures vivrières associées et cultures vivrières indépendantes, dans le parcellaire (blocs de forêt, champs de savane éparpillés), dans l'introduction récente de nouvelles cultures (juxtaposition des cultures arbustives de café et de cacao à la production traditionnelle).

Notre objectif étant de saisir comment les Baoulé appréhendent et utilisent ce milieu de contact, ce serait n'avoir qu'une vision partielle de l'utilisation des deux milieux en présence que de l'examiner uniquement sous un angle agraire. Indépendamment des faits d'occupation purement agricoles, doivent être considérées toute une série d'activités qui ont

un rôle dans le fonctionnement global du système de production et plus encore dans le milieu de transition.

c. Les autres activités

Chasse, pêche, élevage, extraction du bangui (vin de palme) et cueillette sont pratiqués accessoirement par les villageois. Les hommes chassent en forêt comme en savane mais le produit de la chasse ne donne lieu à aucune vente. C'est un « sport » dont les hommes sont friands et une ressource alimentaire complémentaire qui améliore l'ordinaire. En forêt, toute l'année, les hommes relèvent les pièges qu'ils ont posés en bordure des plantations ou le long des sentiers et capturent biches naines, gazelles, porcs-épics, rats, écureuils, singes... En savane, la grande chasse au filet a lieu pendant la saison sèche au moment des feux, à une période plus calme de travaux aux champs. Le reste de l'année, le piégeage est le principal moyen de capture. Les « agoutis », très recherchés, sont peu nombreux et on capture principalement mangoustes, rats palmistes, oiseaux... Les hommes chassent aussi au fusil aussi bien en forêt qu'en savane.

La pêche est une activité moins fréquente ; les villageois ont la possibilité d'acheter les poissons frais ou séchés que les Dioula viennent vendre deux fois par semaine au village. Cependant les jeunes pêchent pendant la saison des pluies, dans la rivière Taré et dans les marigots affluents.

L'élevage ne concerne que le petit bétail. Chaque famille possède quelques chèvres, moutons, cabris et volailles qui errent la journée dans le village et sont attachés ou enfermés la nuit. Trois villageois élèvent des porcs qui se nourrissent de déchets, d'épluchures d'igname ou de manioc, de peaux de banane et de branches d'arbustes qu'on leur apporte. Cet élevage donne lieu à une vente à Tafissou et aussi dans les villages des environs comme Alluminankro, Bringakro et dans les campements de forêt : les porcs sont achetés environ 3 000 CFA à l'occasion des fêtes et des sacrifices.

La cueillette se pratique dans les deux milieux.

La récolte, en savane, du bangui, vin de palme extrait du palmier-rônier, se limite ici à une vente réduite à l'intérieur du village. Le bangui, en fait, est le plus souvent autoconsommé par la famille du producteur. Dans ce milieu de transition, on remarque que le palmier-rônier, en faible peuplement en savane, est remplacé par le palmier à huile (mé) abondant en forêt.

Autrefois, quand les activités secondaires en savane étaient plus nombreuses, l'extraction du bangui du rônier était importante comme en témoignent les arbres étêtés ou abattus. Aujourd'hui, c'est l'extraction du vin de palme du palmier à huile en forêt qui est développée ; les villageois nous ont dit préférer son goût. De plus l'extraction

est moins dangereuse et moins fatigante ; or, parmi les jeunes gens capables de saigner les rôniers, la plupart ont émigré.

Quand la forêt est défrichée, les peuplements en palmiers à huile sont préservés en attendant qu'ils atteignent une bonne taille. L'arbre donne aussi des régimes de graines avec lesquelles les femmes fabriquent de l'huile de palme qui entre dans les préparations culinaires.

La cueillette, en forêt, de la cola est à Tafissou une activité assez récente qui date du développement des plantations. Le colatier est un arbre spontané de forêt, mais certains villageois le multiplient dans leurs plantations. Femmes et enfants cueillent les fruits et les vendent 5 CFA le kg aux Dioula qui viennent les chercher au village. Pour certains planteurs, le revenu n'est pas négligeable. Mais la présence du colatier « gâte » les plantations de cacao car il favorise le « karté » (capsides du cacaoyer) qui détruit l'arbre.

Les fruits d'autres arbres spontanés ou plantés en forêt (orangers, manguiers, avocatiers, mandariniers...) ne sont pas vendus, mais le plus souvent consommés sur place.

Ces activités n'ont qu'un rôle secondaire et ne sont pas comparables à celles de Sakassou. Ici, les activités agricoles de forêt et de savane, plantations et cultures vivrières d'une part, monoculture vivrière d'autre part, sont prépondérantes. La recherche de la nourriture n'est pas aussi grave qu'à Sakassou et les villageois n'ont pas besoin de se procurer de l'argent frais pour acheter de la nourriture en période de soudure.

1.2.2. Les exploitations

L'analyse des différents types d'exploitation sur le terroir de Tafissou permet une recherche plus complète de l'utilisation des deux milieux.

Sur les 95 exploitations examinées à Tafissou, seule une femme (veuve) ne possède pas de plantation en forêt. La surface moyenne plantée en forêt est de 5,5 ha par exploitation. Par ailleurs, 17 exploitants n'ont pas de parcelle vivrière en forêt ; 14 autres n'en possèdent pas en savane pour les raisons suivantes :

- les uns ont d'importantes superficies en cacao et en café ;
- les célibataires ou les femmes veuves se contentent en forêt de combiner plantations et parcelles vivrières d'ailleurs de faible superficie ;
- un exploitant, dont la plantation représente 7,8 ha et à qui la vente de la cola rapporte suffisamment, ne travaille pas en savane car « ce serait trop de fatigue » ; pour certains, la chasse est une activité para-agricole qui occupe beaucoup de leur temps.

La majorité des exploitants (74) possèdent un

seul champ de savane, ce qui montre bien leur attachement au champ vivrier dans ce milieu.

Deux villageois, dont les plantations encore improductives ne donnent pas de travail, cultivent un grand champ de savane « pour s'enrichir » ; ils vendent l'igname au marché. Ils ont même augmenté les superficies d'igname précoce car cette variété se vend 35 CFA/kg à Toumodi contre 20-25 CFA/kg pour la variété tardive.

Différentes situations expliquent que 7 exploitants cultivent deux champs en savane. Ce sont des exploitants qui ont soit une forêt « finie » donc à vocation commerciale seule, soit une plantation encore improductive ; ou encore, un exploitant d'un âge avancé qui n'a plus la force de défricher la forêt (ses deux femmes ont chacune un champ en savane).

6 exploitants ont trois parcelles vivrières dans les deux milieux, 63 en ont 2 dans l'un et l'autre ou l'un ou l'autre milieu, 26 en ont une dans l'un des deux milieux seulement.

La présence de main-d'œuvre familiale est un facteur important de l'utilisation des deux milieux.

En résumé, le planteur dont la plantation est en cours de constitution détient de ce fait toujours une parcelle vivrière de forêt, celui dont la forêt est « finie » a quelquefois une parcelle en révision en forêt ou un ou deux champs en savane, celui dont la plantation est encore improductive a un grand champ ou deux champs en savane.

La situation du village à l'articulation des deux milieux forêt et savane contribue à alourdir l'emploi du temps des exploitants obligés de parcourir souvent de grandes distances pour se rendre sur leur champ, le plus souvent à pied, parfois à bicyclette.

La plantation la plus éloignée du village est à 7,5 km en forêt après N'Gnabo, le champ de savane le plus éloigné à 5 km.

K.K., cultive le champ le plus éloigné en savane, a aussi trois plantations en forêt à 3,5 km, 1,5 km et 1,6 km sur deux pistes différentes.

A.N., possède deux plantations, l'une à 7,5 km, l'autre à 3 km, et un champ en savane à 2 km.

Pour deux villageois, la distance entre leurs champs situés dans chacun des deux secteurs est de 11 km.

De plus, les exploitants qui entretiennent plusieurs plantations doivent emprunter des pistes différentes pour s'y rendre : chacune d'elles est située dans des blocs différents. Deux villageois seulement ont ouvert leurs deux plantations dans le même bloc.

Pourtant la distance du village aux champs ne semble pas poser de problème : les occupations sont bien réparties dans le temps et dans l'espace et entre les hommes et les femmes.

L'impression générale sur le système agricole est plutôt bonne, meilleure en tout cas que dans les autres villages étudiés : cela tient, semble-t-il, à la situation privilégiée de Tafissou au contact même des deux milieux qui permet un système de cultures aux nombreuses composantes. « On a la savane pour se nourrir et la forêt qui rapporte l'argent » nous ont dit les villageois.

— 66 exploitations (les 2/3) combinent les trois grandes catégories de cultures : plantations, cultures vivrières mixtes de forêt, cultures vivrières de savane ;

— 13 exploitations combinent plantations et cultures vivrières mixtes de forêt ;

— 16 exploitations combinent plantations et cultures vivrières de savane.

A la deuxième catégorie, appartiennent de petites exploitations dont les exploitants, jeunes célibataires ou personnes âgées, ne cultivent que la forêt puisqu'ils n'ont pas les moyens en temps et en bras de cultiver la savane.

Dans la troisième catégorie, entrent ceux qui, pratiquent la monoculture du café ou du cacao en forêt et leurs plantations étant « finies », reviennent cultiver la savane.

Dans la première catégorie, c'est-à-dire la majorité des exploitations, l'autosubsistance (avec une nourriture variée dans l'année) est assurée par les cultures alimentaires, (le problème de la soudure étant ainsi résolu par la combinaison des plantes vivrières présentes dans les deux milieux), le revenu monétaire provient de la vente du café et du cacao et quelquefois du surplus vivrier. La complémentarité des deux milieux est ici totale.

L'inégalité des exploitations et la dispersion des parcelles de chaque exploitation sont des traits dominants qui s'expliquent par la juxtaposition très nette de milieux variés en deux blocs à l'échelle du terroir.

A l'heure actuelle, nous assistons à une évolution au niveau des exploitations par suite de l'augmentation du nombre des plantations « finies ». Lors de l'« offensive » des plantations, les exploitations associaient des plantations, des cultures vivrières en forêt et une petite parcelle en savane (revenu monétaire et complémentarité des produits vivriers de forêt et de savane). Aujourd'hui, les champs vivriers de savane sont beaucoup plus grands, la forêt nécessitant un travail moins important.

On peut penser que ces prochaines années, quand les plantations seront adultes, verront une augmentation de la deuxième catégorie des exploitations.

La tendance est à la stabilisation du nombre des plantations en forêt, à une extension et à l'accroissement des parcelles vivrières en savane. En terme de revenu, la « soupe » de la forêt est l'émigration

vers d'autres plantations, en terme de produits vivriers, celle de la savane est le développement des cultures dans ce milieu.

Autrefois la règle semblait être que chacun possédât un champ appartenant aux deux types principaux : plantation et champ mixte de forêt (susceptibles de procurer la nourriture et d'accroître les surfaces consacrées aux caféier et cacaoyer), et le petit champ de savane jouant le rôle d'appoint vivrier. Aujourd'hui, l'exploitation tend à s'articuler autour d'une plantation adulte de forêt (revenu monétaire) et d'un grand champ de savane (nourriture, possibilité de vendre les surplus). Le fléchissement des récoltes en cacao et café, ces dernières années expliquent dans une certaine mesure ce retour aux cultures de savane.

A Tafissou, la prospérité des exploitations varie en fonction du dynamisme du propriétaire et de la main-d'œuvre disponible, les entreprises agricoles évoluent suivant la conjoncture économique et les besoins réels des villageois, mais sont toutes favorisées par la situation privilégiée du village au contact des deux milieux savane et forêt.

1.3. AU-DELA, A L'ÉCHELLE DE LA BRANCHE OUEST DU V BAOULÉ : TAFISSOU ET SES SATELLITES

C'est à ce niveau que nous pouvons appréhender l'éventuelle dépendance des espaces forestier et savanicole et mesurer la zone d'enchevêtrement de ces deux milieux écologiques.

Le dynamisme du milieu de contact forêt-savane est la conséquence du développement actuel d'une agriculture commerciale.

La zone de départ des migrants est la savane, la zone d'arrivée la forêt, première étape parfois, puisqu'elle sert de tremplin pour une nouvelle migration plus loin vers l'ouest en forêt.

Si le phénomène de migration vers la forêt est partout visible, rien ne laisse entrevoir qu'à ce mouvement puisse répondre un courant en sens inverse de la forêt vers la savane, phénomène de faible ampleur, récent et localisé.

La colonisation est relativement récente puisque les premiers migrants s'installent en forêt vers 1930.

L'allure générale du mouvement de conquête agraire peut se décomposer en trois phases successives :

— l'éclatement de certains villages situés au contact forêt-savane ;

— la création de nombreux campements à partir de presque tous les villages de savane ;

— la formation de campements individuels en même temps que la venue des migrants dans des campements déjà existants.

L'occupation de l'espace est à la fois progressive et massive. Ce mouvement s'essouffle dès 1969 dans la région pour se déplacer plus loin vers l'ouest.

« Le café, le cacao, c'est de l'argent » répondent tous les migrants que nous avons interrogés. C'est une mobilité à caractère spéculatif, une émigration non diversifiée puisqu'elle n'intéresse que les futurs planteurs.

Si la savane est un foyer de diffusion, la forêt est un pôle d'attraction où déferlent les migrants dont l'engouement est total pour ce milieu. La migration ne représente pas un exil pour celui qui connaît souvent la terre qui va l'accueillir, cette forêt à portée de la savane, à quelques heures à pied, où il lui est arrivé d'aller chasser ou récolter le caoutchouc. Le migrant reste profondément attaché à son village d'origine où il retourne régulièrement (1).

Qui est ce migrant ? C'est, dans la majorité des cas, un paysan originaire des villages de savane, les Baoulé étant avant tout des cultivateurs. Mais il arrive que ce soit des citoyens baoulé résidant à Toumodi où ils exercent une profession (mécanicien, employé de bureau...). Tous ceux qui le peuvent recherchent une plantation en forêt. Ce n'est pas une question de fortune puisque les plus aisés comme les autres émigrent, mais une question d'âge : il faut avoir la force de venir travailler en forêt. En fait, ceci est vrai pour la zone forestière située à la périphérie de la savane, mais, au-delà du Bandama, émigrent seulement les jeunes et ceux qui ont quelques économies.

Avant de s'installer, le migrant vient se rendre compte sur place, demande un morceau de forêt à un parent ou encore il est introduit par quelqu'un de son village déjà installé là. Quelquefois il a commencé comme travailleur saisonnier dans la région ; mais le salariat agricole n'est pas obligatoirement l'étape préalable à la condition de planteur. Les possibilités limitées d'immigration de la région d'accueil voisine de la savane ont obligé les planteurs à partir plus loin (sans pour autant abandonner leur première plantation), dans une région dépendante de la première : la raréfaction des terres s'explique par le fait que beaucoup « ont pris une trop grande part de ce gâteau » qu'est la forêt, part bien supérieure à ce qu'ils pouvaient en mettre en valeur.

Les migrations consistent en un regroupement

(1) Voir P. et M. ÉTIENNE : L'émigration baoulé actuelle in *Cah. d'Outre-Mer*, n° 82, 1968.

à courte distance entre le N'Zi et le Bandama ou en un transfert de population à grande distance entre le Bandama et la Sassandra.

Cette situation se retrouve dans tout ce milieu de contact forêt-savane, à quelques nuances près, si l'on considère les différentes régions du pourtour forestier.

Le phénomène de colonisation agricole n'est pas du tout unique en Afrique ; s'il a souvent un objectif de survie, il est ici spéculatif. Nous pouvons mentionner la colonisation des terres libres sur la périphérie de l'espace mossi en Haute-Volta, le front pionnier du Sénégal oriental, les migrations du Moyen-Ouest malgache...

Nous nous limiterons ici aux mouvements des migrants à partir de Tafissou en forêt comme en savane et des migrants venus de savane.

1.3.1. Le campement de N'Gnabo (sur terroir)

L'étude du village de Tafissou serait incomplète sans celle de N'Gnabo, campement (1) situé à 7 km en forêt sur son terroir. Ce campement n'apparaît pas sur les listes administratives, ce qui est le cas pour un bon nombre d'entre eux. La mobilité des migrants est incontrôlée par l'administration qui, se trouvant devant le fait accompli, a du mal à recenser la nouvelle unité d'habitation. Assui Kouadio détenait à l'origine un campement de chasse dans cette forêt de N'Gnabo (d'où le premier nom d'Assuikouadiokro donné au campement). C'est à cet emplacement que vinrent s'installer d'autres hommes de Tafissou et des étrangers. L'expansion démographique de N'Gnabo, liée au développement des cultures commerciales, date des années 1950-1960. Aujourd'hui on compte 10 planteurs originaires de Tafissou et 22 étrangers.

a. Les étrangers

Les étrangers sont « les hommes venus d'ailleurs », des savanes du V baoulé. La colonie étrangère compte

environ 150 personnes composant 22 familles. Les deux premiers de ces immigrants sont arrivés en 1949 et ont obtenu des villageois de Tafissou, qu'ils connaissaient par relation, l'autorisation de s'installer au campement et de cultiver le café et le cacao dans la forêt située sur le terroir ; en échange, ils donnèrent des bouteilles d'alcool, un poulet, un canari de vin de palme (2). D'autres suivirent ; le dernier immigrant recensé venu habiter en 1969 à N'Gnabo, y possédait depuis 1963 une plantation.

Tous détiennent leurs plantations dans les forêts proches du campement ; ils ont demandé au Service de l'Agriculture de Toumodi l'enregistrement de leurs plantations sur le cadastre pour obtenir un certificat de plantation. Cette démarche témoigne de leur inquiétude sur le devenir de leurs plantations. En consolidant leur droit de propriété (apparition de la propriété foncière), ils se mettent à l'abri de toutes contestations futures.

Les premiers arrivants ont obtenu de grandes superficies en forêt, les suivants et surtout les derniers ont vu se réduire les portions qui leur étaient attribuées.

Les plantations représentent 124 ha, soit 5,5 ha par famille. Sur 22 planteurs, 8 ont deux plantations, les autres en ont seulement une. Tous cultivent café et cacao, sauf trois planteurs qui n'ont que du cacao.

- 11 exploitants ont des plantations de moins de 5 ha
- 8 exploitants ont des plantations de 5 ha à 10 ha
- 3 exploitants ont des plantations de 10 ha à 13 ha

La production totale a été pour 1971 d'environ 21 t. de cacao et 6,5 t. de café, soit un rendement estimé à 220 kg/ha planté, rendement plus faible qu'à Tafissou.

Caractère original de N'Gnabo : la présence d'une main-d'œuvre extérieure utilisée par les planteurs (42 manœuvres pour 17 planteurs), 5 planteurs bénéficient de l'entraide et du travail de leurs enfants. Les dépenses de main-d'œuvre sont une

(1) On distingue le *kro*, village du *niamoué*, campement : « d'une façon générale, le kro est un établissement stabilisé, ancien, qui du fait de cette ancienneté peut avoir une taille importante ; le niamoué correspond à une installation récente liée à la colonisation actuelle des terres vacantes ». Certains villages sont restés de petite taille, certains campements établis dans les zones de plantations abritent une population nombreuse. « En fait la distinction repose sur des critères religieux qui dans l'esprit des populations priment ceux d'importance, de stabilité ou de fonction. Le campement « promesse d'un futur village » est toujours rattaché à un village ancien dont il dépend et en préfigure l'éclatement. Celui-ci devient effectif après une période plus ou moins longue, lorsque, à la demande du groupe séparé, le chef de village d'origine, seul habilité, consent à effectuer le rituel de consécration (c'est-à-dire à doter le campement de l'arbre et du caillou *assié*, instruments de l'alliance avec la Terre) ». On distingue les campements installés sur le terroir du village originel, de ceux établis hors terroir. Le campement dépend pendant longtemps de son village d'origine pour les rites funéraires, mais aussi pour le règlement des palabres d'importance où sont impliqués plusieurs villages. Ces renseignements proviennent des travaux de J.-P. TROUCHAUD (*Étude régionale de Bouaké*. Tome I. *Le Peuplement*, 1962-1964, pp. 93-101) et de P. ÉTIENNE (1971).

(2) « La cession des droits de culture entre villages est très fréquente. Ces cessions sont gratuites ; les dons de volailles ou de petit bétail et de boissons qui les accompagnent ne doivent en aucune cas être considérés comme le prix d'achat de la terre, ni même le prix d'achat du droit de cultiver ; il s'agit seulement de sacrifices et de libations offerts aux Mânes des ancêtres du donateur et à la terre elle-même ». P. ÉTIENNE (1971).

lourde charge et représentent 1/5 du revenu brut de la production. Le recours au salariat s'explique par le nouveau mode d'exploitation agricole et par la condition même de l'immigrant à N'Gnabo qui, isolé hors de son village d'origine, ne jouit pas du travail prestataire. De plus l'étranger entretient des relations avec son village, ce qui explique son absentéisme et la faiblesse de son travail effectif. Les manœuvres participent ainsi au double travail que requièrent les cultures vivrières et les cultures commerciales de l'exploitant.

Le nombre élevé de plantations adultes pose le problème des cultures destinées à l'alimentation et celui de la recherche de nouvelles plantations. Les portions de forêt sont finies d'être plantées dans un laps de temps différent suivant la superficie dont disposent les planteurs : 23 années pour la plus grande, 4 années pour la plus petite, 15 ans en moyenne.

Sur les 16 parcelles d'igname en forêt, on note deux parcelles en « révision » et deux autres en cultures vivrières pures : il est significatif que deux planteurs, qui n'avaient plus la possibilité d'installer une parcelle d'igname dans leurs forêts, aient demandé à des planteurs de N'Gnabo de leur prêter une partie de leurs forêts non encore plantées, afin de faire temporairement des cultures vivrières pures.

Autre solution au problème vivrier : le planteur cultive un champ de savane dans son village d'origine : ce champ fournit semences et nourriture à N'Gnabo (puisque la forêt n'y suffit pas), ainsi qu'à la famille vivant au village et aux migrants lorsqu'ils y séjournent : 12 planteurs ont adopté ce système.

Un seul exploitant possède un champ vivrier dans une savane incluse toute proche de N'Gnabo ; il la cultive deux années consécutives, l'abandonne à la jachère pendant quatre ans et la remet en culture la cinquième année (la durée de repos est écourtée ici à cause du manque de terre).

Trois exploitants n'ont d'igname ni en forêt ni en savane, en achètent un peu sur place ou se contentent de la banane et du taro. En fait, banane et taro apparaissent comme des aliments de base, l'igname bien que produit alimentaire traditionnel est consommée à N'Gnabo « quand on a la chance d'en avoir, ou au village d'origine quand on y séjourne ». On voit ainsi un changement de régime alimentaire de l'étranger pendant l'année, suivant son lieu de résidence.

La majorité des planteurs étrangers de N'Gnabo rêvent d'acquérir une nouvelle plantation : une fois leur plantation en production, il vont défricher plus loin une autre portion de forêt, attirés par un gain meilleur (1).

Le manque de forêt s'ajoute au problème de la forêt qui souvent « ne donne pas bien ».

Ces planteurs, dont l'âge moyen est de 42 ans, émigrent alors dans une autre direction, vers l'ouest, dans la grande forêt. Cette pratique est commune à l'ensemble de la région (voir fig. 5).

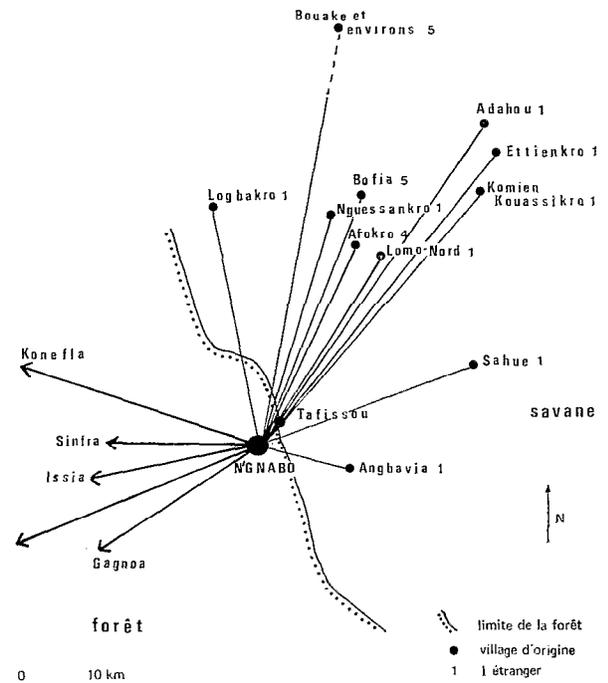


Fig. 5. — N'Gnabo : une étape sur la route des plantations, les 23 étrangers.

Huit planteurs ont déjà émigré, les premiers il y a cinq ans, dans les régions de Gagnoa, Sinfra, Issia, soit à plus de 100 km de N'Gnabo.

Certains jeunes planteurs, d'une trentaine d'années, qui n'avaient obtenu que de petites plantations ont très vite émigré plus loin. L'un d'entre eux arrivé en 1964 (sa plantation de 2 ha « finie » en 4 ans), a émigré en 1970 ; un autre arrivé en 1960 (propriétaire d'une plantation de 4 ha), a émigré de nouveau en 1967.

(1) G. ROUGERIE (1957) note de même : « En règle générale, le planteur agni répugne à améliorer. On préfère abandonner à la brousse les vieilles plantations d'Indienné plutôt que de les rénover et installer du neuf sur défrichement de forêt. Faut-il voir là une persistance des pratiques itinérantes traditionnelles ? »

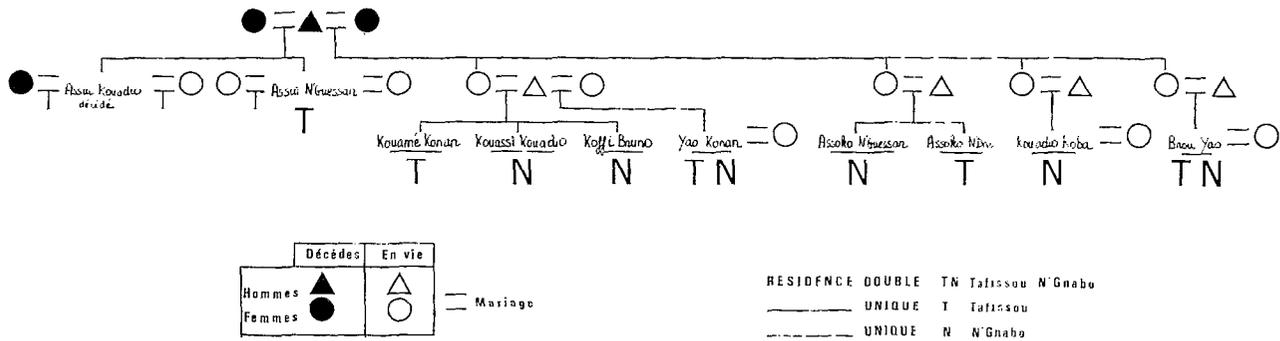


Fig. 6. — La famille étendue d'A. N. Rapports de parenté. Lieu de résidence.
(Ne sont indiqués que les 8 planteurs qui ont émigré à N'Gnabo).

Cinq planteurs nous ont aussi fait part de leur intention d'émigrer. Les deux seuls étrangers qui ont des plantations dans leur village d'origine ne comptent pas émigrer dans l'immédiat. Les autres, âgés ou en mauvaise santé, restent à N'Gnabo et ne sont pas décidés à aller plus loin. Enfin, un planteur dont la forêt est « finie » depuis deux ans est parti travailler à Abidjan.

On constate la grande mobilité des étrangers dont les intérêts sont dispersés dans trois directions : leur village d'origine, N'Gnabo et leur nouvelle plantation à l'ouest. Ils voyagent beaucoup, font la navette entre ces endroits éloignés et passent en définitive peu de temps à N'Gnabo.

De février à mai, ils partent dans leur village pour préparer et cultiver les champs d'igname et ne reviennent à N'Gnabo que deux ou trois fois pendant cette période. Certains vont, quelquefois avec un ou deux manœuvres, travailler sur leurs plantations de l'ouest.

Les planteurs sont présents à N'Gnabo pendant les mois de récolte ; mais, pour ceux qui ont également des plantations à l'ouest, leurs enfants, leurs femmes et leurs manœuvres s'occupent de la récolte à N'Gnabo.

Des difficultés sont très vivement ressenties à N'Gnabo au niveau de l'agriculture commerciale. Le problème du décortiquage est résolu : un des planteurs a acheté une machine dont il loue les services aux autres. Autrefois il fallait décortiquer au pilon — ce qui entraînait une perte de temps considérable — ou transporter le produit aux villages voisins possédant une décortiqueuse. Les étrangers ne font pas partie du groupement coopératif de vente créé à N'Gnabo par les originaires de Tafissou en 1971 : ils vendent individuellement leur production aux acheteurs qui passent au village.

Les étrangers ressentent très fortement leur isolement en forêt et leur éloignement des marchés.

Les pistes vers Assekouamekro et Tafissou souvent impraticables pendant et après la saison des pluies, avec leurs grandes ornières et les ponts détruits, sont remises en état par les villageois eux-mêmes au moment de la traite.

Le développement de l'agriculture commerciale pose de nouveaux problèmes à N'Gnabo en matière de propriété foncière, de travail sur la plantation et de rapports de parenté. Les structures sociales et foncières traditionnelles évoluent. La famille restreinte s'individualise de plus en plus ; les étrangers sont isolés à N'Gnabo hors du cadre de leur vie de relations et de leur famille étendue. La conception du système foncier se transforme, les plantations créant une véritable propriété privée du sol. D'après la coutume, ce ne sont pas les enfants qui travaillent sur la plantation de leur père qui en héritent, mais les neveux utérins habitant, dans le cas présent, dans le village d'origine ou ailleurs. Ces règles, valables à l'intérieur d'un même terroir, s'affaiblissent à partir du moment où le village éclate et où les habitants se dispersent dans des zones éloignées. Des aménagements ont été apportés spontanément au système traditionnel en ce qui concerne les plantations de cacao et de café : le plus souvent les fils qui ont travaillé régulièrement sur les plantations de leurs pères en héritent.

b. Les natifs de Tafissou à N'Gnabo

Si les étrangers apparaissent comme des éléments originaux de N'Gnabo sur le terroir de Tafissou, les natifs de Tafissou restent attachés à leur village et ont la même attitude que celle déjà décrite.

Les étrangers ont peu de relations avec Tafissou ; par contre, entre les 10 originaires de Tafissou et ce village, les liens sont très étroits. A l'époque du développement des cultures commerciales, se sont installés à N'Gnabo des natifs qui, occupés par leurs plantations établies tout autour de ce campement, voulaient rester sur place. Deux planteurs

appartiennent à la famille (1) du chef de Tafissou, 8 planteurs à celle d'A.N., un gros planteur, et de son frère Assui Kouadio qui détenait à l'origine un campement de chasse en forêt et auprès duquel se sont installés les étrangers. Son neveu utérin, Yao Konan, est le « chef » de N'Gnabo, au sens de responsable et d'arbitre vis-à-vis des habitants du campement ; il en réfère cependant au chef de Tafissou.

La figure 6 montre les rapports de parenté à l'intérieur de la famille étendue (aoulo-bo) du fondateur et le lieu de résidence des différents membres. L'aoulo-bo en tant qu'unité sociale ne coïncide plus avec l'unité écologique d'habitat. L'aoulo-bo est scindé entre Tafissou et N'Gnabo, distants de 7 km. Ce phénomène d'individualisme se renforce par les migrations sur plantations extérieures.

Sur les 10 natifs de Tafissou venus à N'Gnabo, 4 n'habitent qu'à N'Gnabo, un ne possède qu'une maison à Tafissou : à N'Gnabo il est logé par son frère ; 4 ont une double résidence à N'Gnabo et à Tafissou, un autre est actuellement à Abidjan.

Les premières années, la création des plantations dans la forêt de N'Gnabo s'accompagnant de cultures vivrières avait quelque peu relâché les relations avec Tafissou ; mais, depuis que certaines plantations sont adultes, les planteurs venus à N'Gnabo demandent à cultiver l'igname en savane sur le terroir et achètent la semence aux villageois (en savane des variétés cultivées sont différentes de celles de la forêt). La plupart d'entre eux sont revenus en savane entre 1964 et 1969. Un seul ne cultive pas encore la savane car sa forêt n'est pas « finie ». Un autre, qui détient à la fois des cultures vivrières d'igname en forêt en savane, se réjouit de la vente du surplus.

Les plantations des natifs sont dispersées en forêt à la différence de celles des étrangers installés tout près du campement.

Ils utilisent quelquefois un ou deux manœuvres mais, étant aidés sur leurs plantations dans le cadre du travail familial, ils ne rencontrent pas les mêmes problèmes de main-d'œuvre que les étrangers.

Certains qui habitent à N'Gnabo vont à pied sur leurs champs de savane ou se font prêter une bicyclette ou la seule mobylette du village.

Pour K.K., la distance à parcourir entre la savane et N'Gnabo est de 11 km. Les villageois qui ont la double résidence à N'Gnabo et à Tafissou font la navette mais habitent la plupart du temps à

Tafissou. Ainsi B.Y., qui n'a qu'une cacaoyère dans la forêt de N'Gnabo, vient coucher au campement pendant les gros travaux de juillet à octobre. Sa femme vient l'aider « quand les cabosses sont mûres », c'est-à-dire début octobre lorsque commence la récolte. Sur place, ils mangent la banane plantain qu'ils cueillent dans la plantation. C'est le temps de la traite, impliquant deux changements dans la résidence et la nourriture. Une fois la récolte achevée et le cacao séché sur place, puis vendu, ils reviennent à Tafissou.

Autrefois ces planteurs faisaient partie du groupement de Tafissou ; mais pour la première fois, en 1971, ils ont été d'accord pour constituer un groupement au niveau de N'Gnabo. Il leur appartient de plus en plus souvent d'entretenir la route N'Gnabo-Tafissou pour évacuer leurs produits car seule est entretenue par les Travaux Publics la route Assekouamekro-N'Gnabo qu'empruntent les acheteurs des produits des étrangers.

À l'inverse des étrangers, ils ne ressentent pas le besoin d'aller chercher ailleurs une autre plantation. Comme pour les exploitants de Tafissou, l'agriculture commerciale et l'agriculture vivrière sont liées sur le même terroir. Le champ de savane est très important pour eux : il est plein de promesses sur les plans vivrier et monétaire (vente de surplus).

On mesure l'attrait que peut avoir, pour ceux jusqu'ici dépourvus de forêt, un village qui possède cette forêt tant recherchée : N'Gnabo, campement sur le terroir de Tafissou, en est un exemple au niveau des habitants de Tafissou et à celui des migrants Baoulé.

Pour la majorité des habitants ce n'est qu'une étape (le temps d'installer une plantation dans la portion de forêt attribuée, 15 ans au maximum) et qu'un relais entre le village de savane dont ils sont originaires et un futur lieu de migration plus lointain, vers l'ouest, à la recherche de nouvelles terres.

On peut imaginer ainsi tout un jeu de va-et-vient entre les deux milieux en présence, à l'échelle du terroir de Tafissou et, au-delà, à l'échelle du terroir des villages d'origine en savane et des plantations extérieures.

1.3.2. Les étrangers à Tafissou

Comme à N'Gnabo, à la même période et pour une raison identique (la quête de plantations), une colonie étrangère de Baoulé s'est implantée à Tafissou. Aujourd'hui, dix-huit familles font partie

(1) À l'intérieur du village baoulé, on peut distinguer des groupes familiaux qui se définissent à la fois par leur structure spatiale et par leur structure sociale : « La cour constitue l'unité élémentaire d'habitat et l'unité élémentaire de fonctionnement socio-économique. Le terme d'*aoulo* par lequel on la désigne renvoie aussi bien à l'aspect spatial qu'au fait d'organisation socio-économique dont il est la manifestation tangible. »

À un niveau plus large, l'*aoulo-bo* ou *akpassa* est « un groupe de familles liées entre elles par des relations de parenté... ; elle correspond à la famille étendue elle-même formée de plusieurs *aoulo*. (P. ÉTIENNE, 1971.)

des cours des villageois auxquels ils ont demandé l'autorisation de s'installer et de cultiver un morceau de forêt. Les migrants sont arrivés au cours de deux vagues successives, de 1952 à 1958 et de 1964 à 1969, le dernier en 1970.

Originaires des environs de Bouaké, Toumodi et Dimbokro, ils sont bien intégrés à la vie du village ; c'est pourquoi nous n'avons pas jugé bon de les différencier parmi les 95 exploitants. Tous font partie du groupement. Leur représentant, chargé de régler les palabres entre étrangers, est décédé en 1969 et n'a pas été remplacé ; aujourd'hui, les étrangers dépendent donc dorénavant du chef du village lui-même.

Quand leurs forêts seront « finies », ils envisagent pour les plus jeunes de partir à la recherche de nouvelles plantations et pour les autres d'agrandir leurs champs de savane.

A.A., interrogé sur les raisons de son émigration à Tafissou, répond : « Je connaissais un villageois par relation, mais, par manque de chance, je suis arrivé trop tard (en 1955) et la forêt était déjà cultivée ; je suis content car j'ai la savane mais j'aimerais gagner plus d'argent du produit (café, cacao) ».

Tous les étrangers gardent des contacts avec leur village d'origine où ils se rendent pendant les mois de travail plus calmes et à l'occasion des funérailles.

A Tafissou ils commencent par habiter chez les natifs du village qui leur ont donné la plantation, puis contruisent leur maison ; mais s'ils parviennent un jour à réunir les moyens de se construire une belle maison en dur, ce n'est pas à N'Gnabo qu'ils l'édifieront mais bien dans leur village d'origine.

L'installation d'étrangers ne pose pas à Tafissou de graves problèmes comme à Groudji où ceux-ci sont en majorité.

1.3.3. Les campements de Tafissou (hors terroir)

a. En forêt

« Le café, le cacao, c'est de l'argent » disent tous les migrants. C'est une migration à caractère spéculatif.

La recherche de terres nouvelles pour les plantations a entraîné à Tafissou, comme à N'Gnabo, Groudji ou Sakassou, de nouvelles migrations vers l'ouest en pleine forêt. Le phénomène est d'ailleurs général dans tout le V baoulé. Ceci permet de souligner la grande mobilité des Baoulé qui, après avoir occupé les forêts de leurs terroirs, ont émigré plus loin vers l'ouest sur la rive gauche du Bandama et même au-delà entre le Bandama et la Sassandra.

N'Gnabo est le seul campement de Tafissou. Les migrations sont à Tafissou le fait de planteurs

individuels, qui se sont installés dans des campements collectifs déjà existants. Quelques planteurs habitent, avec leurs familles et leurs manœuvres, des campements isolés. Ces migrants sont de jeunes planteurs, originaires de Tafissou, dont les plantations sont « finies » ; mais le phénomène touche plus particulièrement les étrangers de Tafissou et surtout de N'Gnabo qui n'ont pas de forêt en réserve.

Les premières migrations vers les zones forestières en pays baoulé avaient été favorisées par des liens ethniques et des relations de parenté. Les migrations extérieures s'effectuent maintenant en pays bété ou dida beaucoup plus loin entre le Bandama et la Sassandra, à 150 km environ de Tafissou. Il suffit qu'un planteur ait émigré à un endroit pour que d'autres l'y suivent. Les déplacements sont facilités par les moyens de transport empruntés par les planteurs à partir de Toumodi et par les pistes ouvertes en forêt pour évacuer les produits.

Des liens étroits subsistent entre Tafissou et le nouveau milieu d'accueil où l'intégration du migrant est plus faible : ils se manifestent par l'appel à la main d'œuvre familiale, les visites aux parents, les sommes d'argent rapportées au village.

b. En savane, un exemple de création d'un campement

Le retour à la savane peut aussi donner lieu à la création d'un campement, exemple : celui de Konankro. De Ouauakro village de savane, K.K. est parti, il y a trente ans, pour ouvrir une plantation à Akakro, à 13 km au nord-ouest de Toumodi, sur la route de Yamoussoukro. Sa portion de forêt étant « finie », il ne pouvait plus récolter suffisamment de produits destinés à son alimentation. Dans ces conditions, en 1962 il est revenu cultiver l'igname en savane et a établi son campement de Konankro. Aujourd'hui, le village de Ouauakro a été abandonné par toute sa famille. Ses enfants résident à Tafissou où ils se sont installés en 1958 pour créer une plantation ; ils s'occupent également de la plantation d'Akakro et viennent l'aider à cultiver en savane. Six adultes et trois enfants vivent dans ce campement composé de quatre bâtiments minuscules. Konankro est situé en retrait de la route Oumé-Toumodi au bout d'un petit sentier. Pour commencer, K.K. est allé acheter les semences des différentes variétés d'igname au marché de Toumodi. La première année, il cultive de l'igname, du manioc et le taro des femmes, la deuxième année du manioc seulement (ou encore arachide, maïs, manioc). Les terres disponibles ne manquant pas, le champ est abandonné à la jachère pendant sept ans. Le surplus des récoltes est aisément vendu à Toumodi par les femmes qui apportent les produits au marché distant seulement de 3 km.

C'est à notre connaissance le seul exemple de campement de savane, mais il ne peut être dissocié de celui de forêt. Il s'agit en fait de deux implantations spécialisées dans des modes de production différents : deux campements situés l'un en forêt pour l'agriculture commerciale, l'autre en savane pour les cultures vivrières, et créés à partir d'un village de savane. On voit ici la dispersion d'un homme, de sa famille et de ses biens.

Aujourd'hui, la savane connaît un regain d'intérêt grâce à la culture de l'igname ; la croissance des villes, et ici la présence de Toumodi, offrent de nouvelles possibilités d'écouler les produits destinés à l'alimentation.

La combinaison du système d'agriculture traditionnelle et du système d'agriculture commerciale correspond, à Tafissou, à la juxtaposition des deux milieux en présence sur son terroir.

La superficie du terroir en savane permet, malgré l'extension des cultures vivrières de ces dernières années, le maintien du système traditionnel avec la jachère durant 8 à 10 ans.

Les plantations de café et de cacao occupent le milieu forestier de l'espace villageois, sur des terres jusque-là non défrichées.

Tafissou, à la limite des deux blocs de forêt et de savane et placée sur une voie de communication importante, s'est orientée vers la commercialisation du café et du cacao ; s'y ajoute, pour certains, la vente du surplus des produits vivriers de savane.

De plus, natifs et étrangers de Tafissou et de N'Gnabo ont la possibilité d'émigrer vers l'ouest afin d'établir de nouvelles plantations. A Tafissou, l'utilisation agricole des potentialités de la forêt et de la savane est complète et la complémentarité entre les cultures vivrières et les cultures commerciales semble bien réalisée.

Les deux graphiques (fig. 7 et 8) résument l'utilisation des deux milieux à Tafissou et à N'Gnabo.

La figure 7 donne les rapports cultures vivrières indépendantes / cultures vivrières associées par exploitations et par parcelles. La part des cultures vivrières indépendantes est plus importante que celle des cultures vivrières associées. Le rapport par parcelles cultivées donne à peu de choses près un même nombre de parcelles et d'exploitations, ce qui montre bien le rôle complémentaire de la savane et de la forêt sur le plan vivrier.

La figure 8 présente de la même manière le rapport total des cultures vivrières / plantations. On remarque que toutes les exploitations pratiquent les deux agricultures et qu'à N'Gnabo, les parcelles de cultures arbustives sont plus nombreuses. A Tafissou, les cultures vivrières l'emportent sur les plantations, ce qui monte l'importance des parcelles en cultures

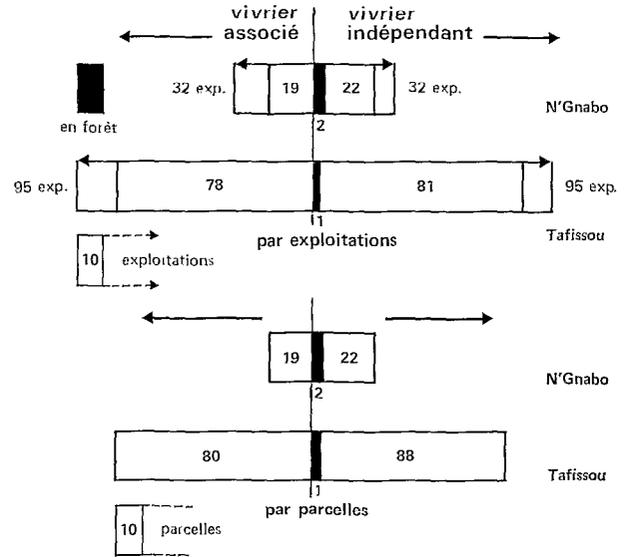


Fig. 7. — Rapport vivrier associé/vivrier indépendant.

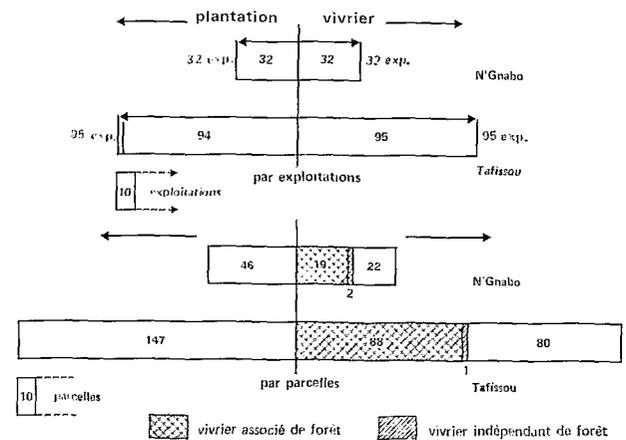


Fig. 8. — Rapport plantation/vivrier.

vivrières indépendantes et en cultures vivrières associées.

L'attraction de la forêt, comme l'indique son coefficient d'occupation élevé, est grande. On assiste à un dépeuplement du centre, la savane, par peuplement de la forêt, les villages situés au contact de la forêt et de la savane ont la facilité de profiter des deux milieux en présence. L'espace conquis sur la forêt se structure à partir de la savane. Ayant eu les premières années un rôle tout à la fois spéculatif et vivrier, la forêt ne peut plus actuellement répondre aux besoins alimentaires. Depuis 5, ou 6 ans, des planteurs opèrent un retour vers la savane,

comme nous l'avons étudié à N'Gnabo ou à Tafissou et comme nous l'avons noté partout ailleurs. On peut ainsi parler d'une symbiose entre la savane et la forêt, l'une ne pouvant vivre indépendamment de l'autre dans ce milieu de contact.

Si les mouvements de population laissent penser que la préférence est donnée à la forêt, une analyse plus fine, menée à différentes échelles, met en évidence le profond attachement des Baoulé à la savane dans ce milieu de contact.

Ces niveaux d'analyse ont été retenus pour l'étude de la communauté rurale de Tafissou (la même méthode a été utilisée dans chacune des trois communautés); mais il nous a fallu aller au-delà, dans notre zone d'enquête, pour saisir dans sa réalité concrète l'organisation humaine de l'espace.

A l'échelle de l'extrême sud du V Baoulé, nous avons étudié ce que nous avons appelé l'espace dépendant de Toumodi, centre semi-urbain de savane. Il présente un certain nombre de caractères qui l'associent aux communautés rurales du milieu de contact forêt-savane et joue un rôle important de nœud routier et de centre commercial pour le café et le cacao.

L'analyse en termes de niveaux spatiaux trouve ici sa signification écologique car elle permet de saisir toute la réalité des particularités du milieu de contact forêt-savane qui reste cachée tant qu'elle n'est pas rattachée à l'organisation spécifique de

l'espace, résultat des relations qui s'établissent entre les hommes et le support écologique.

2. Espace et rapports hommes-milieu

A l'issue de cette étude qui nous a conduit pour saisir la manière dont la population du village de Tafissou traite le milieu mixte forêt-savane, à construire notre analyse en termes de niveaux spatiaux, nous allons tenter de regrouper dans une analyse taxonomique des éléments épars et de les présenter en termes spatiaux après l'analyse thématique (1). Il s'agit de traiter de la dialectique forêt-savane en termes d'espace à l'échelle du sud du V baoulé.

Dans ce milieu de transition, il existe deux entités naturelles ou, si l'on préfère, deux écosystèmes : l'écosystème de la forêt et l'écosystème de la savane, cette distinction reposant sur des paramètres naturels.

Pour BERTRAND (1975), « Le « naturel des terroirs » est vécu et ressenti dans sa globalité par les communautés paysannes. Il s'agit en effet d'une combinaison écologique dans laquelle les interactions entre éléments ont souvent chacune beaucoup plus d'importance que la dynamique propre de chaque élément ».

Les principaux traits de ces deux écosystèmes sont regroupés dans le tableau II :

TABLEAU II

	<i>Écosystème de la forêt</i>	<i>Écosystème de la savane</i>
Localisation	Branche ouest et est du V	Centre du V
Climat	Climat équatorial de transition	Climat équatorial de transition
Pluviosité	isohyète 1300 mm	isohyète 1200 mm
Sols	Assié kokoré (terre rouge) Assié blé (terre noire)	Assié oufoué-Aougnan (terre blanche-sable) Yéboué nzika (terre mélangée à des cailloux)
Végétation	Forêt dense semi-décidue	Savane préforestière
Principales cultures	-- Cultures vivrières associées aux jeunes plantations — Cultures commerciales : cacao et café	Cultures vivrières : primauté de l'igname
Ethnie	Baoulé	Baoulé
Répartition de la population	Gros villages et très nombreux campements.	Petits villages dispersés.

Ce tableau ne fait pas apparaître la bodga, zone de transition, « qui n'est ni forêt ni savane » et qui tient pourtant une grande place dans l'agriculture des villages étudiés.

Les discontinuités naturelles ne correspondent pas aux discontinuités culturelles. Au-delà des données spatiales, interfèrent des données culturelles. Les espaces sociaux de production associent

la forêt et la savane, et plus particulièrement pour l'igname avec une connaissance très fine des différentes variétés cultivées en fonction du milieu. Forêt et savane, unités écologiques au potentiel de production différent, sont intégrées dans un système de production qui attribue à chacune d'elles une fonction spécifique. Elles révèlent des modes d'exploitation différents, mais l'organisation

(1) Voir plus particulièrement les travaux de BONNEMAISON J. (1973), de BROOKFIELD H. C. (1964) et de GEERTZ C. (1963).

de l'espace ne permet pas de garder cette dualité écologique forêt-savane. BERTRAND (1975) a défini l'espace rural comme « une réalité écologique et une création humaine » ... « L'espace rural ne peut s'appréhender que globalement. C'est un « ensemble » dans lequel les éléments naturels se combinent dialectiquement avec les éléments humains. »

L'espace qualifié par les seuls paramètres naturels ne suffit pas pour saisir le contact dans sa totalité ; il est donc nécessaire de recourir à la société.

Les cadres sociaux, du campement à la petite ville, associent tous forêt et savane.

On peut tout d'abord distinguer, dans les limites du V baoulé, trois niveaux spatiaux de la plus grande à la plus petite échelle :

- à l'échelle de l'espace villageois : ce niveau recouvre l'espace utilisé par un groupe villageois ;
- à l'échelle de chacune des branches du V baoulé : cette unité taxonomique comprend la forêt et une portion plus ou moins étendue en savane ;

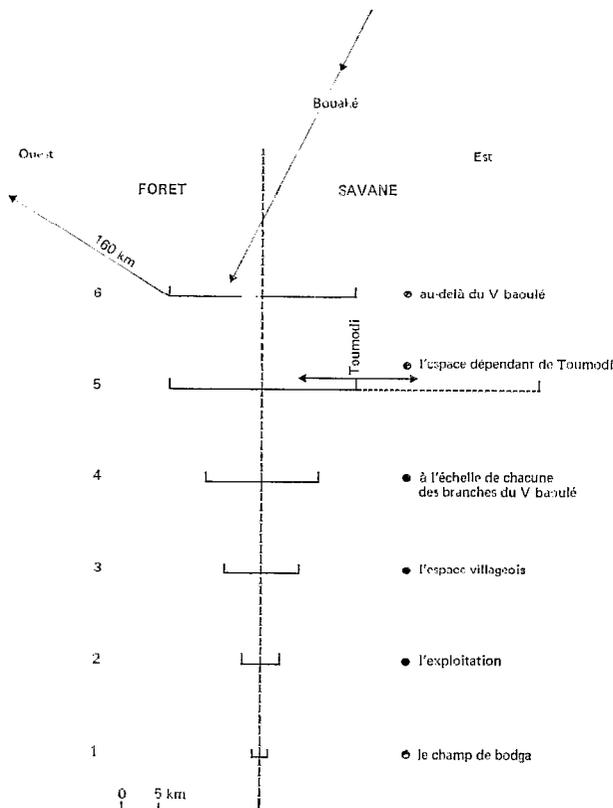


Fig. 9. -- La hiérarchie des formes d'organisation de l'espace.

— à l'échelle de l'extrême sud du V baoulé : ce niveau regroupe une grande partie de l'espace étudié, l'espace dépendant de Toumodi.

Un quatrième niveau déborde la région : c'est celui de l'espace non délimité à l'intérieur de notre zone d'étude. Il concerne, d'une part, les mouvements vers la région étudiée des migrants baoulé venus de savane, des Dioula et Mossi venus du nord et, d'autre part, le flux de peuplement à l'extérieur de la région qui est la prolongation de la migration vers l'ouest.

Ces mouvements d'hommes ont tous le même motif : la course aux plantations dans le V baoulé et même au-delà.

A ce niveau, les relations ne sont plus seulement est-ouest mais ont lieu aussi de la savane centrale et du nord vers le sud-ouest.

En dessous du premier niveau, on peut définir un espace correspondant à un exploitant ou à une exploitation d'un groupe familial. On a alors une chaîne de parcelles qui s'étire d'est en ouest, de la savane à la forêt.

Enfin, à un dernier niveau, il est possible de dégager, à l'intérieur même de l'exploitation, le champ de bodga qui associe forêt et savane sur une même parcelle.

Ces six niveaux d'organisation de l'espace montrent les relations qui se sont établies entre le milieu naturel et la société. Le milieu de contact forêt-savane, hétérogène sur le plan écologique, n'en présente pas moins une unité sur le plan de l'espace fonctionnel (voir fig. 9).

Tafissou, comme les autres villages du transect écologique, associe la forêt et la savane à différents niveaux d'organisation de l'espace, les terroirs ne représentant plus des unités se suffisant à elles-mêmes.

L'analyse de l'écosystème de la forêt et de l'écosystème de la savane ne permet pas d'appréhender la réalité du milieu de contact forêt-savane ; le passage à l'espace social de production est indispensable pour saisir comment les deux milieux s'articulent au-delà des limites paysagiques naturelles.

Ce système d'organisation de l'espace caractérise la période actuelle ; bien que ce système varie selon le contexte socio-économique, l'examen des phases antérieures nous montre qu'il est néanmoins une constante : la population n'a jamais opposé un milieu à l'autre et a toujours tiré parti des deux milieux en présence.

Conclusion

« La forêt donne l'argent du café et du cacao, la savane donne la nourriture, l'igname surtout » : les habitants de Tafissou considèrent comme privilégié leur village qui dispose à la fois de la forêt

et de la savane. Est-ce à dire que la dualité physique se retrouve dans la dualité de l'occupation de l'espace socialisé ? La réalité est beaucoup plus nuancée.

La savane au système agricole élaboré est un milieu affectif dont l'attrait n'a jamais faibli : c'est le domaine de culture de l'igname Lokpa, très appréciée aujourd'hui comme au temps de l'exploitation de l'or, et des autres activités comme la chasse, la récolte du bangui... ; c'est enfin le terrain découvert où les Baoulé aiment se déplacer. La bodga, zone de transition entre la forêt proprement dite et la savane à l'échelle du terroir, constitue une place de choix pour l'installation d'une parcelle de cultures vivrières. La forêt, c'est un autre domaine, celui des plantations pour lesquelles l'intérêt est récent ; la recherche d'une explication dans le passé montre le rôle décisif qu'a joué l'introduction du café et du cacao, deux cultures arbustives jusqu'alors totalement inconnues.

Il n'existe pas vraiment de prépondérance d'un milieu sur l'autre, le milieu de contact constituant un tout pour la communauté villageoise à des distances parfois considérables. On peut parler d'une zone d'enchevêtrement forêt-savane et non d'un contact forêt-savane, l'avantage étant d'obtenir non pas à l'échelle du terroir, mais au-delà, des productions plus variées, à fonction vivrière ou commerciale, et complémentaires. C'est en quelque sorte, pour un village, un étalement en latitude des intérêts respectifs des deux composantes (1). Les Baoulé mettent en jeu à Tafissou la double spécialisation de la forêt et de la savane qu'ils ont à leur disposition sur le terroir ou vont plus loin à leur recherche (à partir de N'Gnabo, recherche de la savane). A Tafissou (48 % en forêt, 52 % en savane), toutes les forêts sont en plantation, et, en raison de leur saturation, s'effectue un repli en savane dont le rôle vivrier n'a jamais cessé et dont les ressources monétaires tirées de la vente du surplus augmentent. A N'Gnabo, s'opère ces dernières années un double mouvement : d'une part, les forêts ne pouvant plus satisfaire l'auto-suffisance des villageois en besoins alimentaires, on observe un retour à la savane, d'autre part, certaines forêts étant « finies », on note une nouvelle migration vers la forêt à l'ouest du Bandama.

Les deux phénomènes saillants de l'économie actuelle du milieu de contact forêt-savane sont l'emprise de l'agriculture commerciale et le retour à la savane. Les villages vivent tous en fonction de et par rapport à la forêt sans pour autant délaisser la savane (voir fig. 10).

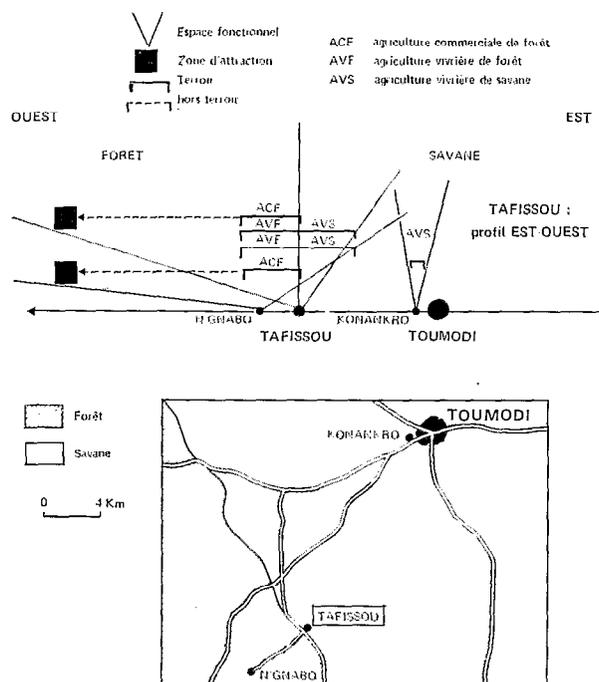


Fig. 10. — Tafissou, N'Gnabo et Konankro.

Le café et le cacao constituent la clef de voûte de l'architecture du contact forêt-savane et l'igname garde partout sa primauté. Deux systèmes sont étroitement imbriqués : l'agriculture d'auto-subsistance dans le système traditionnel et l'agriculture commerciale d'introduction récente.

La notion classique de terroir ne suffit plus ici à comprendre l'organisation de l'espace : elle n'apparaît pas comme une unité clairement délimitée et ne relève pas d'une communauté bien définie. La réalité plus complexe donne à cartographier un espace beaucoup plus vaste : l'espace vécu (le « life space » des anglo-saxons) ou encore l'espace fonctionnel à l'échelle de la communauté rurale. Celle-ci est dissociée entre plusieurs pôles d'activités au niveau du terroir, en forêt et en savane, et au-delà, par les migrations à la recherche de plantations.

La dualité forêt-savane est le fait d'un milieu biogéographique et aussi d'interférences culturelles et sociales. Les populations sont plus ou moins influencées par l'impact de l'économie monétaire mais leur ancienne structure les conduit, à ne pas négliger leur production vivrière et par l'émergence d'une nouvelle mentalité, à donner leurs soins à des cultures monétaires : ceci explique l'ambiguïté

(1) O. DOLLFUS a utilisé la formule « archipels de culture » pour désigner ce phénomène et a rappelé que certains montagnards des Andes ont également des « archipels de culture » en forêt.

résultant de leur faible et difficile intégration dans l'agriculture de profit.

Géographiquement et socialement le village éclate. La place de l'individu devient plus importante que celle du groupe, l'individualisme des cellules familiales se développe, les migrations mobilisent plus les individus que les groupes. Tafissou n'existe qu'au-delà du terroir et de la communauté villageoise par le réseau de relations complexes qu'il entretient avec les autres villages, les campements, les migrants isolés et aussi avec Toumodi et le monde extérieur dans un cadre économique plus vaste. Il s'est révélé nécessaire, pour saisir dans sa réalité concrète l'organisation humaine de l'espace, d'opérer son découpage en unités d'analyse hiérarchisées.

La zone de contact d'un point de vue fonctionnel et relationnel est très large si on considère l'intérêt réciproque que présentent les deux composantes du milieu écologique.

Le milieu de contact forêt-savane constitue pour les populations un tout, une notion cohérente, non pas une juxtaposition des deux termes, forêt et savane, mais une imbrication dans l'espace qui se traduit à tous les niveaux de l'organisation des communautés rurales. Forêt et savane, entités différentes sur le plan des paramètres naturels, forment un couple cohérent sur le plan de l'organisation de l'espace par les sociétés.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M., le 20 septembre 1978.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJANOHOUN (E.), 1964. — *Végétation des savanes et des rochers découverts en Côte d'Ivoire Centrale. Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 7, Paris, 178 p.
- ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE, 1971. — 15 planches, Ministère du Plan, Université d'Abidjan, O.R.S.T.O.M.
- AUBREVILLE (A.), 1949. — *Climat, forêt et désertification de l'Afrique Tropicale*. Larose, Paris.
- AVENARD (J.-M.), 1969. — *Réflexions sur l'état de la recherche concernant les problèmes posés par les contacts forêts-savanes. Essai de mise au point et de bibliographie. O.R.S.T.O.M., Paris, Init. Doc. Tech.*, n° 14, 154 p.
- AVENARD (J.-M.), ELDIN (M.), GIRARD (G.) *et al.*, 1971. — *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 50, Paris, 391 p.
- AVENARD (J.-M.), BONVALLOT (J.), LATHAM (M.), *et al.*, 1974. — *Aspects du contact forêt-savane dans le Centre et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Étude descriptive. O.R.S.T.O.M., Paris, Trav. et Doc.*, n° 35, 254 p.
- BARRAU (J.), 1973. — *Plantes et comportement des hommes qui les cultivent. L'œuvre ethnobiologique d'André Haudricourt, in La Pensée*, n° 171 : 37-46.
- BARRAU (J.), 1975. — *Écosystèmes, civilisations et sociétés humaines : le point de vue d'un naturaliste, in Inform. sci. soc.* 14 (1) : 21-34.
- BERTRAND (G.), 1968. — *Paysage et géographie physique globale. Esquisse méthodologique, in Rev. géo. Pyr. S.O.*, 39, 3 : 249-272.
- BERTRAND (G.), 1975. — *Pour une histoire écologique de la France rurale, in Histoire de la France rurale*, Publié sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Paris, Seuil, t. 1 : 35-113.
- BLANC-PAMARD (C.), SPICHTER (R.), 1973. — *Contact forêt-savane et recré forestier en Côte d'Ivoire, in l'Espace géographique*, Paris, 3 : 199-206.
- BLANC-PAMARD (C.), 1975. — *Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du « V Baoulé » (Côte d'Ivoire). Paris, O.R.S.T.O.M., C.N.R.S. et E.H.E.S.S.*, 1975, 291 p. *multigr.*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris I, *in Trav. et Doc. O.R.S.T.O.M.* (sous presse).
- BONNEMAISON (J.), 1973. — *Espaces et paysages agraires dans le nord des Nouvelles-Hébrides. L'exemple des îles d'Aoba et de Maewo. O.R.S.T.O.M., Centre de Nouméa, multigr.*, 108 p.
- BROOKFIELD (H.-C.), 1964. — *The ecology of Highland settlement in New Guinea : some suggestions, in American Anthropologist*, 2, vol. 66, n° 4 : 20-38.
- CONKLIN (H.-C.), 1969. — *An ethno-ecological approach to shifting cultivation, in Transactions of the New York Academy of Sciences*, 2 series, vol. 17 : 133-142.
- DOLLFUS (O.), 1970. — *L'Espace géographique. Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1390)*, 126 p.
- DOFFUS (O.), 1971. — *L'Analyse géographique. Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1455)*, 124 p.
- DOLLFUS (O.), 1975. — *Espace et Sociétés : Le point de vue d'un géographe, in Inform. sci. soc.* 14 (1), pp. 7-20.
- THE ECOLOGY OF THE FOREST. — *Savanna boundary, 1964.* — Mc Gill Univ. Savanna Research Project, I.G.U., Humid Tropics Commission, Symposium, Venezuela, 1964.
- ELDIN (M.), DAUDET (A.), 1967. — *Notice explicative de la carte climatologique de la Côte d'Ivoire. O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 18 p. multigr.*

- ESSAI DE MONOGRAPHIE d'un village de savane : Diamelassou, in *Étude Régionale de Bouaké*, 1962-1964, document n° 4, 135 p.
- ESSAI DE MONOGRAPHIE d'un village de forêt : Kouakoubroukro, in *Étude régionale de Bouaké*, 1962-1964, document n° 5, 169 p.
- ÉTIENNE (P.), 1968. — Les Baoulé et le temps, in *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, Paris, t. V, n° 3 : 17-37.
- ÉTIENNE (P.) et (M.), 1968. — L'émigration Baoulé actuelle, in *Cah. Outre Mer, Bordeaux*, XXI : 155-195.
- ÉTIENNE (P.), 1971. — Les Baoulé face aux rapports de salariat, in *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. VIII, n° 3 : 235-242.
- ÉTIENNE (P.), 1971. — Le fait villageois Baoulé. O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, 78 p. *multigr.*
- ÉTUDE RÉGIONALE DE BOUAKÉ (1962-1964), 1966. — Ministère du Plan, République de Côte d'Ivoire, Abidjan, 4 vol. principaux, 11 documents annexes.
- GEERTZ (C.), 1963. — Agricultural Involvement, the Process of Ecological Change in Indonesia. University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- GODELIER (M.), 1974. — Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement, in *Inform. sci. soc.* 13 (6) : 31-60.
- GOUROU (P.), 1954. — Remarques sur les régions écologiques, Coll. sur les régions écologiques du globe. Paris : 369-374.
- GOUROU (P.), 1973. — Pour une géographie humaine. Flammarion, Paris, 388 p.
- GUILLAUMET (J.-L.), 1967. — Notice explicative de la carte de la végétation au 1/500 000 de la Côte d'Ivoire. O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 31 p. *multigr.*
- HARRIS (D. R.), 1969. — Agricultural Systems, Ecosystems and the Origins of Agriculture. The Domestication and Exploitation of Plants and Animals. Publié sous la direction de P. J. Ucko et G. W. Dimbley, Londres, Gerald Duckworth and Co.
- HAUDRICOURT (A. G.), 1964. — Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans, in *l'Homme*, IV, 1 : 93-104.
- KOBEN (A.), 1956. — Le planteur noir. IFAN, Centre de Côte d'Ivoire, 190 p., in *Études Éburnéennes*, Abidjan V.
- MEILLASSOUX (C.), 1964. — Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. Mouton. Paris, 382 p.
- MIÈGE (J.), 1950. — L'agriculture Baoulé, in Conférence internationale des Africanistes de l'Ouest, Dakar, I, comptes rendus : 47-59.
- MIÈGE (J.), 1952. — Contribution à l'étude systématique des Dioscorea ouest africains. Thèse de doctorat ès sciences naturelles, Univ. de Paris, Fac. des Sciences, 3 vol., 266 p.
- MIÈGE (J.), 1954. — Les cultures vivrières en Afrique Occidentale. Étude de leur répartition géographique, particulièrement en Côte d'Ivoire, in *Cah. d'Outre Mer, Bordeaux*.
- MIÈGE (J.), 1955. — Les savanes et forêts claires de Côte d'Ivoire, Abidjan, in *Études Éburnéennes*, Abidjan IV, pp. 62-81.
- MONNIER (Y.), 1968. — Les effets des feux de brousse sur une savane préforestière de Côte d'Ivoire, in *Études Éburnéennes*, IX, Abidjan, 260 p.
- PAMARD (C.), 1970. — Les marges du Comtat. Mémoire présenté à la faculté des Lettres Univ. d'Aix-en-Provence, D.E.S., 116 p. *dactyl.*
- PELTRE (P.), 1976. — Le « V Baoulé » (Côte d'Ivoire Centrale). Héritage géomorphologique et paléoclimatique dans le tracé du contact forêt-savane. Paris, O.R.S.T.O.M., 1976, 241 p. *multigr.*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris IV.
- RICHARD (J.), 1972. — Le contact forêt-savane dans le Centre-Ouest ivoirien (Séguéla-Vavoua). Aspects et significations. O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, 176 p.
- RICHARD (J. F.), 1972. — Problèmes de géographie du paysage : I. Essai de définition théorique (Recherches sur le contact forêt-savane en Côte d'Ivoire). O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, *multigr.*, 98 p.
- RIOU (G.), 1966. — Les sols en pays Baoulé. Utilisations. Possibilités de mise en valeur. T. 1, 2, 3, Thèse de 3^e cycle, Strasbourg.
- SAUTTER (G.), 1961. — L'étude régionale : réflexions sur la formule monographique en géographie humaine, in *l'Homme*, Paris, I, n° 1, pp. 77-89.
- SAUTTER (G.), 1962. — A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale, in *Études Rurales, Paris*, janv.-mars, 4 : 24-86.
- SAUTTER (G.), 1968. — La région traditionnelle en Afrique Tropicale. Coll. intern. Sc. hum., Strasbourg, 1967, Régionalisation et développement, C.N.R.S., Paris.
- SAUTTER (G.), 1968. — Les structures agraires en Afrique Tropicale. C.D.U., Paris.
- SAUTTER (G.)-PÉLISSIER (P.), 1964. — Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir, in *l'Homme*, Paris IV, janv.-avr., pp. 56-72.
- SCHNEIL (R.), 1957. — Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire. Larose, Paris, 223 p.
- SPICHTER (R.) et PAMARD (C.), 1973. — Recherches sur le contact forêt-savane en Côte d'Ivoire : Étude du recréé forestier sur des parcelles cultivées en lisière d'un flot forestier dans le sud du pays Baoulé, *Candollea*, n° 28 : 21-37.
- TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES, 1970. — *Études Rurales*, Paris, nos 37-38-39, janv.-sept.
- TRICART (J.), 1957. — Le café en Côte d'Ivoire, in *Cah. d'Outre Mer, Bordeaux* X, 39, pp. 209-233.
- TROUCHAUD (J.-P.), 1966. — Données sur quelques terroirs villageois. in *Étude régionale de Bouaké*, document n° 7, 50 p.